REDACTION
49 Avenue Howard,
Edmonton

Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."

Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

NUMERO 21. — EDMONTON, JEUDI, 27 FEVRIER 1913. — FONDE EN 1905.

LA SEMAINE PARLEMENTAIRE

La semaine dernière a été marquée par un fait saillant au parlement provincial: A l'issue du débat sur le discours du Trône, on a procédé au premier vote parlementaire.

Les conservateurs avaient proposé un amendement regrettant ce qu'ils déclarent être un état de choses lamentable pour la province par suite de la décision du Conseil Prié; ces messieurs comptaient bien créer une division dans les rangs libéraux en contraignant la Chambre à voter sur la fameuse question de l'A and G. W. Ry.

Inutile de dire qu'ils furent totalement déçus dans leur espérance. Les seuls libéraux qui se séparèrent du gouvernement Sifton à cette occasion furent l'hon. M. A. C. Rutherford et M. J. K. Cornwall, député de la Rivière La Paix.

L'amendement de l'opposition, constituant une véritable attaque calomniatrice contre le crédit de la province suivant la juste expression d'un orateur libéral, fut rejeté par 27 voix contre 8.

L'hon. C. W. Cross, absent depuis l'ouverture de la Chambre, et M. C. O'Brien, député socialiste, étant les deux seuls députés qui se soient abstenus de prendre part à ce vote. Lorsque la réponse au discours du Trône fut proposée, l'hon. M. Rutherford vota avec les ministériels portant le chiffre de la majorité gouvernementale à 21 voix.

Frank Walker, "whip" libéral, fit remarquer, au sujet de ce dernier vote, que M. Cornwall aurait vraisemblablement suivi l'exemple de l'hon. M. Rutherford s'il eut été présent, augmentant ainsi la majorité libérale.

Une déclaration importante

Les orateur qui prirent part aux débats de la journée du vote furent M. T. M. Tweedie, l'hon. J. R. Boyle, ministre de l'Instruction Publique, l'hon. M. McKenzie, trésorier provincial, l'hon. M. Rutherford et M. W. T. Puffer.

On se souvient que lorsque le gouvernement Sifton présenta à la Chambre son projet de législation contre la construction du chemin de fer de la Compagnie Alberta and Great Waterways Ry, certains députés libéraux otèrent contre lui.

Avant le vote, M. Puffer donna lecture d'une déclaration signée par huit de ces députés.

Voici la teneur de cette déclaration:

"Les débats sur la motion et l'amendement ayant été déjà fort prolongés, sept de mes collègues et moi-même qui avons pris part à ces débats, dans le but d'activer le travail de la session, désirons faire connaitre par la déclaration suivante notre sentiment sur ledit amendement présenté par l'opposition:

"L'amendement soumis par le chef de l'opposition et le député d'Okotoks concerne la seule question sur laquelle onze membres libéraux de la Chambre ont différé de vue avec le gouvernement, à une occasion antérieure, lorsque fut soumise aux députés la législation qui, depuis, est venue devant le Conseil Privé.

"Nous sommes convaincus que tant que le texte du jugement du Conseil Privé ne nous sera pas parvenu il est inopportun d'accepter un tel amendement.

"Nous reconnaissons qu'une solution au présent problème doit être trouvée au cours de cette session et quand le cas viendra devant la Chambre pour considération nous serons prêts à discuter sur ses mérites.

"De la part de P. Ed. Lessard, Pakan; Peter Gunn, Lac Ste-Anne; R. L. Shaw, Stettler; J. E. Stauffer, Didsbury; A. Bramley-Moore, Alexandra; F. L. Walker, Victoria; W. T. Puffer, Lacombe; John A. Mcpherson, Stony Plain."

Au début de la séance de la journée M. Tweedie se lança dans de violentes critiques contre le gouvernement, principalement en ce qui concerne l'Alberta and Great Waterways.

L'hon. J. R. Boyle entreprit de réfuter les allégations plus ou moins bien fondées de M. Tweedie. Le ministre de l'Instruction déclara que le gouvernement fédéral détient une somme importante provenant de la vente des terres d'école d'Alberta. Il demande aux membres de l'opposition d'Alberta d'insister auprès de M. Borden pour que cet argent soit prêté à bas intérêts aux fermiers de la province.

L'hon. M. Mckenzie détruisit une légende que l'on fit courir dans le sud lors des élections partielles; cette légende tendait à faire croire que le gouvernement d'Alberta avait accordé au G. T. P. et au C. N. R. non pas des garanties d'obligations mais des subsides d'argent comptant, variant de $15,000 à $20,000 pour la construction de voies ferrées dans le nord de la province.

Le trésorier provincial déclare que la situation financière d'Alberta est de tout point satisfaisante; il y a entre l'actif et le passif un surplus de $485,495.99 en faveur du trésor. Nous sommes loin de la formidable dette de $21,800,000 annoncée par les conservateurs.

L'hon. M. Rutherford prend ensuite la parole pour expliquer pourquoi il se sépare du gouvernement sur la question de l'A. and G. W. Ry. Il se déclare déçu en ce qui concerne les voies ferrées des compagnies bénéficiant de la garantie provinciale qui auraient pu beaucoup mieux faire, déclare-t-il. Le C. N. R. et le G. T. P. n'ont ajouté, respectivement, que 245 milles et 165 milles à leur réseau en 1912; c'est du moins ce qu'il ressort de l'étude des horaires des services.

L'hon. M. Rutherford recommande l'économie et la prudence dans l'administration des finances provinciales; il ne croit pas qu'il est prudent pour l'Alberta de faire des emprunts trop considérables. L'ex-premier-ministre regrette profondément que le gouvernement Sifton ne soit pas arrivé à une solution satisfaisante en ce qui concerne l'Alberta and Great Waterways et il croit de son devoir de voter en faveur de l'amendement présenté par l'opposition.

Le débat sur le discours du Trône a été le plus long dont nous ayons encore été témoin en Alberta.

La fin de la semaine dernière a été fort paisible au parlement; nos députés semblaient avoir besoin de calme pour se remettre du labeur ardu des séances agitées du début de la session.

Les membres du gouvernement répondirent aux questions usuelles posées par les députés puis l'on s'occupa des bills privés. Au nombre de ces derniers ayant subi la deuxième lecture, nous relevons:

Le bill incorporant les Soeurs de Notre-Dame de la Charité.

Le bill incorporant les Jésuites d'Alberta et le Collège d'Edmonton ainsi que plusieurs bills incorporant de nouvelles compagnies de chemins de fer.

Vendredi, l'hon. Duncan Marshall introduisit le bill concernant l'établissement d'écoles d'Agriculture. Ces écoles seront établies sur chacune des fermes expérimentales provinciales existantes ou qui seront créés. On y enseignera l'agriculture pratique et scientifique, l'économie domestique, la science domestique et tels autres sujets qui seront prescrits par le conseil de l'Enseignement agricole; ce conseil sera composé de 9 membres nommés pour un terme de trois ans par le Lieutenant-Gouverneur, qui nommera également les professeurs devant composer le personnel enseignant de ces écoles. Les fonds nécessaires à la création et à l'entretien de ces écoles seront pris sur le revenu général de la province.

Tout élève suivant régulièrement les cours d'enseignement agricole et passant avec succès les examens de sortie recevra un diplôme.

Lundi, la séance a été occupée par l'hon. Sifton et par M. Riley.

Le premier ministre a pris la parole pour protester contre des articles, absolument faux, parus dans les journaux conservateurs de la province et déclarant qu'il était intéressé dans des entreprises minières du Brazeau, qui vont être mises en valeur par la construction d'une voie ferrée dont les obligations ont été garanties par la Chambre.

Les journaux conservateurs prétendaient que l'hon. M. Sifton n'avait pu nier en Chambre qu'il était intéressé dans des entreprises de ce genre après affirmation à cet effet de M. Riley.

L'hon. M. Sifton demande à ce sujet l'opinion de M. Riley qui approue complètement le premier ministre dans sa protestation. Il n'y a absolument rien de fondé dans l'information des organes de l'opposition.

M. Riley succède à l'hon. M. Sifton pour présenter un amendement à la loi des chemins de fer frappant d'une taxe plus élevée les compagnies sur le territoire de la province.

VILLENEUVE—ST-PIERRE

Nous apprenons que M. Ernest Lecocq vient d'acheter le magasin de Mme Boulay, à Villeneuve.

M. Lecocq veut y faire de grands changements; il va construire une grande annexe et se munir d'un stock pouvant répondre à toutes les exigences. Il se propose également d'acheter tous les produits de la ferme, ce qui donnera beaucoup de facilités aux habitants. M. Lecocq est un Belge, arrivé parmi nous il y a 3 ans; il a su, par sa cordialité bien connue, conquérir l'estime de tous et nous ne doutons pas qu'il saura faire de grands sacrifices pour satisfaire sa clientèle. Aussi, tous voudront l'encourager. Nous lui souhaitons de tout coeur bonne réussite.

Les ouvriers du C. N. R. viennent de terminer la gare au townsite de Villeneuve.

C'est une coquette construction, digne de notre place. On nous affirme que sous peu nous aurons un service de trains réguliers.

ELM PARK

John Guénette, de Spruce Grove, est arivé cette semaine à Elm Park avec sa famille pour s'y établir. Il ne se passe pas de semaine sans qu'il nous arrive quelqu'un et cela surtout depuis que la grève des mécaniciens du G. T. P. est terminée. Depuis quelques jours on voit qu'il y a plus d'animation dans la place, les affaires prennent une nouvelle tournure et les agents d'immeubles ne manquent pas de venir visiter ce petit coin de la capitale. Les lots se vendent un bon prix.

LA REVOLUTION AU MEXIQUE

LA SITUATION S'AGGRAVE

L'ex-président Madéro est assassiné.—Les troupes américaines sont prêtes à pénétrer au Mexique.

Mexico, 24 — Francisco Madéro, l'ex-président du Mexique et José Suarez, son ex-vice-président, ont été tués cette nuit; les deux prisonniers étaient transférés du palais national au pénitencier et c'est pendant le trajet qu'ils ont été tués. On déclare officiellement qu'ils ont péri pendant un combat entre leurs gardiens et une troupe armée de leurs partisans qui voulaient les délivrer. On a de bonnes raisons cependant de croire que ce meurtre a été prémédité et l'on a pris prétexte d'un semblant de tentative de fuite des prisonniers pour les assassiner.

Washington, 25—On pose couramment ici la question de savoir si les Etats-Unis vont intervenir au Mexique pour rétablir l'ordre. Plusieurs ministres seraient en faveur d'envoyer des troupes à Mexico, mais on rapporte que le président Taft serait fermement opposé à cela. Taft hésiterait en effet, au moment où ses fonctions vont prendre fin, à précipiter les Etats-Unis dans une guerre qui peut être longue.

Chicago, 26—Le Major Général William M. Carter, commandant la deuxième division de l'armée des Etats-Unis, a reçu l'ordre de se tenir prêt pour partir pour le Mexique incessamment. Les navires transports sont sous pression et la flotte de l'Atlantique a été envoyée toute entière sur les côtes du Mexique pour protéger un débarquement possible des troupes fédérales.

Londres, 25 — La presse mondiale toute entière proteste avec force contre le meurtre de l'ex-président Madero et demande qu'une enquête sérieuse soit faite afin d'établir les responsabilités.

Mexico, 25—La confiance dans le nouveau gouvernement est générale. On croit que la solution des difficultés présentes réside dans une énergique dictature militaire. On n'exprime nulle part de regrets pour la disparition de l'ex-président Madero qui était loin d'être populaire.

NOUVELLES DIVERSES

Le secrétaire de la "Lord's Day Alliance" d'Alberta, déclare dans son dernier rapport mensuel que le Procureur-Général d'Alberta a décidé d'intenter des poursuites cette année aux fermiers qui travailleront le dimanche sans qu'il y ait nécessité reconnue.

* * *

Un aviateur français, Marcel Brindejonc, vient de couvrir en aéroplane la distance séparant Paris de Londres à une vitesse moyenne de 94 milles à l'heure.

* * *

On mande de Morinville qu'un riche gisement d'asphalte vient d'être découvert à environ trois milles de cette localité. Des échantillons ont été immédiatement soumis à l'analyse. La nouvelle de cette découverte a causé une vive sensation à Morinville.

* * *

Les différents bills incorporant des associations religieuses, actuellement devant la Chambre d'Alberta, sont vivement combattus par les ministres protestants d'Edmonton et par l'association des Orangistes. Ces derniers s'opposent particulièrement au bill incorporant les Ursulines de Jésus qui projettent de fonder dans notre ville un refuge pour les femmes et un orphelinat.

* * *

Les contribuables d'Edmonton ont voté lundi dernier, en faveur des vingt articles du budget municipal qui leur étaient soumis pour ratification.

Un projet prévoyant une subvention de $240,000 à l'hôpital de la Miséricorde a été rejeté.

* * *

Au cours d'une assemblée libérale tenue mardi à Edmonton, l'hon. M. Mitchell, membre du cabinet Sifton, a déclaré que des élections fédérales auraient lieu sans doute à bref délai. Il croit que les élections fédérales auront lieu avant les élections provinciales d'Alberta.

AVIS DU BUREAU DE COLONISATION

Le 28 février un certain nombre de colons partiront de Montréal, à destination de l'Ouest, sous la direction du R. P. Giroux, missionnaire colonisateur.

Ces colons arriveront à Edmonton dans les premiers jours de la semaine prochaine; la plupart repartiront immédiatement pour Grouard, cependant un certain nombre désireux de trouver de l'emploi dès leur arrivée dans l'Ouest s'arrêteront à Edmonton.

Tous les fermiers qui désireraient de l'aide et pourraient procurer un emploi à la campagne à l'un de ces colons sont priés d'en aviser immédiatement le Bureau de Colonisation d'Alberta, 224 Jasper Est, Edmonton.

LA FAILLITE CONSERVATRICE

PARALLELE FRAPPANT

L'oeuvre de Laurier se poursuit, son influence se propage et fait contraste à la stérilité de l'administration tory

Ottawa, 25 février—Dans toute sa lamentable stérilité, le figuier dont parle l'Evangile n'aurait rien à envier à la session actuelle du Parlement. Au point de vue législatif, le gouvernement Borden s'est montré absolument incapable de tirer quoi que ce soit d'utile du Parlement. Il n'a rien fait, rien promulgué, rien décrété. Mais à côté de ce grand vide, l'oeuvre du gouvernement Laurier continue à produire des fruits au pays et à l'étranger. On ne saurait en fournir d'exemple plus frappant que la législation du travail, législation qui a été perfectionnée à tel point pendant les quinze années de l'administration libérale au Canada qu'elle est aujourd'hui regardée dans le monde entier comme modèle du genre.

Il serait bien difficile de le nier quand on sait que la Grande-Bretagne a récemment délégué Sir George Asquith pour étudier la loi d'enquête des différends industriels, mieux connue sous le nom de loi Lemieux. Après une minutieuse enquête, Sir George Asquith déclara avoir admiré sans réserve les bienfaits qui résultent de cette mesure, créée pour améliorer les relations entre le capital et le travail, non seulement en mettant fin aux grèves et aux lockouts mais aussi en les prévenant. Il dit dans son rapport: "La loi Lemieux n'empêche peut-être pas complètement les grèves et les lockouts de se produire mais je suis d'avis que le Royaume Uni aurait tout avantage à l'adopter et que patrons et employés y gagneraient également.

Dans son discours de mercredi sur le débat naval, l'Hon. M. Lemieux a de nouveau lancé un défi direct au parti tory — défi que les journaux bleus se sont bien gardés de reproduire. Il disait: "La politique de tribut que l'on nous propose constitue une violation directe des principes qui ont jusqu'ici et de tout temps servi de guide à l'Empire britannique. C'est le devoir du parti libéral de s'opposer à ce que notre développement soit entravé par cette fausse manoeuvre. C'est sa tâche héroïque. Ce fut sa tâche au moment de la lutte pour le gouvernement responsable. Ce fut sa tâche au moment de l'établissement de la Confédération et ce fut encore sa tâche aux diverses Conférences impériales où le Canada était représenté. Notre grand chef pourrait fort bien s'en tenir là. Il a fait sa part et sa large part pour le pays depuis quarante ans. Mais jusqu'à ce qu'il soit arrivé au sommet de la côte, il ne considère pas que son voyage est terminé. empli de confiance par le succès qu'il a déjà obtenu et fort de l'assurance que le principe des institutions britanniques et le principe du gouvernement autonome, triompheront inévitablement tôt ou tard au Canada, quoi qu'il arrive, la défaite ne le dé-pays s'impose parce que cette po-

A mon humble avis, un appel au pays s'impose parce que cette politique est contraire à l'esprit de nos institutions. Elle n'était pas en cause dans la campagne de 1911. C'est une déviation de notre voie, et nous ne pouvons nous engager à la suivre au nom du pays sans savoir ce qu'il en pense. Je dis au premier ministre: Vous ne pouvez pas et vous ne devez pas lancer le pays dans une politique étrangère sans le consulter; évitez les frictions de l'avenir si vous êtes un vrai sujet britannique, vous le devez au Canada et vous le devez à la mère-patrie. Il faut que le peuple pèse toutes les conséquences de cette nouvelle proposition avant qu'elle soit approuvée par un parlement qui n'a pas reçu mandat du peuple à cet effet.

Le premier ministre Borden et son Cabinet furent assermentés le 10 octobre 1911. Le gouvernement Borden a donc déjà affronté une session entière du Parlement et près de trois mois d'une deuxième session. On chercherait vainement les mesures législatives d'utilité publique qu'il a promulguées pendant ce temps. Que trouvons-nous à relever dans son administration; la résignation de l'Honorable M. Monk, à la suite des retouches apportées à la question navale, le refus du Gouvernement de procéder à la construction d'une marine canadienne; la proposition d'une offrande de $35,000,000 à la Grande-Bretagne pour laquelle ce gouvernement n'a aucun mandat et sur laquelle le pays est tout à fait divisé; la proposition d'un octroi de $10,000,000 à l'agriculture, comme suite à la politique libérale, la proposition d'un traité resserrant nos relations commerciales avec les Antilles, également comme suite à la politique libérale; le renvoi de plusieurs milliers d'employés du gouvernement et les scandales électoraux de MacDonald, de Richelieu, et d'Antigonish. Démissions, révocations et scandales tel est le triste bilan du gouvernement conservateur.

LA GUERRE S'ACHEVE

LA MEDIATION DES PUISSANCES

C'est elle qui règlera la question des Balkans.

Londres, 26 — Le "Times" croit que la médiation européenne entre la Turquie et les alliés des Balkans, accompagnera ou suivra la médiation entre la Bulgarie et la Roumanie. L'épuisement croissant des belligérants, tant au point de vue physique que financier les résultats absolument nuls de la présente guerre sont des choses, dit le "Times" qui feront accepter la médiation des puissances aux belligérants. D'un autre côté, la température sévère n'est pas du tout favorable à la guerre.

La situation est toujours la même à Andrinople. La Porte a refusé de permettre aux étrangers de quitter Andrinople et le gouverneur de la forteresse a offert le quartier Karagatch sur les bords de la rivière Maritza pour y loger les résidents étrangers qui sont au nombre de quatorze cents. On doute cependant que la Bulgarie consente à cela.

M. DELCASSE, AMBASSADEUR EN RUSSIE

Cette nomination est accueillie avec faveur en France et en Russie.

Paris, 25 — M. Delcassé qui vient d'être nommé ambassadeur de la France à St-Pétersbourg, occupera ses fonctions immédiatement. On donne une grande portée politique à cette nomination, à cause des vues claires et nettes concernant la politique européenne que M. Delcassé a eu l'occasion d'exprimer durant le temps qu'il fut ministre des affaires étrangères, et à cause de son entente complète avec le présent gouvernement. Il est très aimé de l'empereur de Russie, parce que, comme ministre des Affaires Etrangères, il fut d'une grande utilité à la Russie, lors de la guerre russo-japonaise.

COLD LAKE, ALTA

Dans le passé, un roi, — the Cold Lake king — faisait peser durement le joug de son autorité sur les habitants du district de Cold Lake, quand un jour, survint l'Empereur aux instincts belliqueux. Celui-ci était de taille à en imposer. Le roi dut battre en retraite et s'expatria. La paix rétablie, notre empereur chercha un moyen pour dépenser son activité fiévreuse et il s'abandonna à l'étude de la pisciculture. Il s'appliqua surtout à acclimater le poisson rouge dans les eaux si belles, si limpides et si transparentes de notre admirable Lac Froid. Si absorbé qu'il était dans ses patriotiques travaux, il ne s'aperçut pas que Baptiste Politique était devenu son adversaire. Et un beau matin il se réveilla détrôné et frustré de son impérial titre. Oh! destins amers! Oh! vie méprisable! Oh! peuple ingrat! A quoi sert-il de dépenser pour lui, son talent, ses connaissances et le meilleur de son être, et d'en être si ignominieusement traité!.....

Après un moment de découragement l'ex-empereur se reprit et fit un pèlerinage en quelques saints lieux pour attirer les grâces du ciel sur ses futures conquêtes, car il avait déjà décidé de reconquérir et son trône et son titre. Reconnu dans son ancien empire, armé d'un nouveau courage et d'un secrétaire, qualifié celui-là. Ils se mirent tous deux vigoureusement à l'oeuvre, et après trois mois d'un labeur ardu, ils voient déjà s'effectuer un véritable changement. Dans les rangs on entend chuchoter ces mots: "Empereur..." "Restitution...." "Progrès!..." L'avenir sourit aux destinées d'un nouvel empire. Et la voix de l'oracle, sur les ailes du chinook chante à travers la prairie, de bosquets en bosquets: Paix aux hommes de bonne volonté.

Dans l'union vous trouverez votre force. Un seul empereur vous est décrété. Pour tous et chacun, sans bris, il s'efforce de rendre justice.

Sir Wilfrid Laurier et son Cabinet furent assermentés le 11 juillet 1896. Une courte session du Parlement eut lieu du 19 août au 5 octobre. Puis le Cabinet s'attacha à effectuer la révision du tarif qu'il avait promise. Le Parlement fut convoqué de nouveau le 25 mars 1897. Un mois plus tard le fameux tarif Fielding avec ses bienfaisants réajustements de droit était prêt; la préférence impériale, qui suscita l'enthousiasme de l'Empire, était décrétée et le 3 juin Sir Wilfrid partait pour l'Angleterre où il accrut encore la gloire du Canada au Jubilé de la Reine et à la Conférence impériale. Tous ces événements se sont passés dans la première année de l'administration de M. Laurier.

Le Canada ne semble pas avoir gagné grand chose à l'arrivée au pouvoir de M. Borden et de ses acolytes.

POUR LES FERMIERS UNIS

Entre-nous.----Causeries Intimes

PAR L'UN DES FERMIERS UNIS.

TRANSACTION OPPORTUNE

La compagnie "Grain Growers' Grain Co." a tout récemment fait l'acquisition d'une concession forestière — timber limit — près de Fort George, en Colombie Anglaise. La quantité de bois ainsi achetée, comprend 300,000,000 de pieds ou à peu près, que la compagnie des fermiers a payée $1.50 les mille pieds.

L'intention est d'en faire une réserve, à l'aide de laquelle on pourra, plus tard, fournir du bois de sciage aux cultivateurs et aux colons, à des prix raisonnables.

C'est une sage précaution, en vue des accaparements du trust du bois dont l'ambition se fait de plus en plus vorace. Ce trust du bois est, de ce temps-ci, en instance auprès du gouvernement d'Ottawa pour obtenir un nouveau relèvement du tarif protecteur.

MAUVAISE NOUVELLE

Les barons de la machine agricole veulent se battre avec le gouvernement d'Alberta et puis le battre. Le battre comme du blé, si possible.

Ils n'ont pas encore formellement déclaré la guerre, mais en ont fait la menace. Leurs agents sont venus entrevoir le gouvernement, afin de le faire renoncer à son projet de loi touchant les contrats de vente qu'ils font signer aux cultivateurs achetant à crédit des instruments aratoires, moulins à battre, etc.

A défaut par le gouvernement de céder à la volonté des barons, "nous allons vous déclarer guerre "ouverte et faire battre vos candidats lors des prochaines élections," disent les agents.

Ces messieurs se vantent de pouvoir contrôler des centaines et des centaines de votes dans tous les comtés de la province, menaçant de les retourner en masse contre le gouvernement, si celui-ci ose prendre la part des fermiers.

Les fermiers sont endettés envers nous, disent encore ces bons messieux, et s'il faut les prendre à la gorge pour les forcer à voter contre leur gouvernement, nous le ferons.

Ils circulent dans les couloirs du Parlement, guettant les députés aux fins de les confesser.

MEILLEURE NOUVELLE

A la dernière heure, j'apprends que les diplomates de la machine agricole n'ont pas réussi du tout dans leur tentative d'intimidation auprès du gouvernement et des députés.

On leur a fait savoir qu'ils ne doivent plus revenir avec la menace à la bouche. S'ils ont de bonnes raisons à faire entendre, on les écoutera.

Le gouvernement est bien déterminé à poursuivre jusqu'à la fin son intention de forcer une amélioration du contrat de vente des machines aratoires.

Jusqu'à présent, ces contrats sont unilatéraux, c'est-à-dire faits de manière à placer tous les avantages et privilèges d'un seul côté, laissant l'autre partie, la plus faible, à la merci du plus fort.

La majorité des membres de la Législature, d'accord avec le gouvernement, veulent rendre obligatoire une formule de contrat plus équitable.

UNE NOUVELLE QUI N'EST PAS NOUVELLE

Il se publie à Paris une revue mensuelle, dont la spécialité est de parler du Canada à ses lecteurs de France. Et elle sait le faire de façon prenante et instructive.

Le numéro de janvier contient une "Lettre du Canada," intitulée: "Les ventes en France de machines agricoles de l'Ontario."

Je me permets de la reproduire ci-après, persuadé que les fermiers du Canada, en la lisant, la trouveront d'un intérêt saisissant. La plupart d'entre eux, cependant, n'y apprendront rien de neuf. Les faits qui y sont relatés, nous les connaissons déjà, tout en les déplorant.

Je les ai énoncés plus d'une fois dans le "Courrier de l'Ouest" et dans les assemblées; et je ne suis pas le seul à cette besogne.

Mais qui, d'entre nous, sera fâché de trouver ici, dans cette lettre, la confirmation indiscutable de la justice et de la justesse de nos griefs — hélas! trop bien fondés.

Voici cette lettre:

Les ventes en France de machines agricoles de l'Ontario

Toronto, novembre 1912.

"L'agent consulaire de France à Toronto, M. Rochereau de la Sablière, a pris, en février dernier, la fort heureuse initiative de collectionner les doubles de certificats d'origine qui lui sont demandés par les industriels d'Ontario exportant en France.

"Cette collection permet dès maintenant d'apprécier la presque inévitable insuffisance de nos statistiques douanières; elle restitue leur véritable origine — l'Ontario — à une foule de marchandises classées à l'arrivée sous le chef de leur port d'embarquement: New-York. Elles révèlent ainsi, chose nouvelle et surprenante, la grosse part prise par les produits manufacturés dans les exportations de ce pays neuf, l'Ontario, vers ce pays d'une civilisation si ancienne, la France.

"Un article surtout figure dans cette précieuse collection presque quotidiennement et pour d'importantes sommes: la machine agricole.

"Pendant le seul mois de mars 1912, l'usine de MM. X... et X..., à Toronto, a expédié par New-York sur Dunkerque, Le Havre, Bordeaux ou Marseille pour $47,426 de lieuses et faucheuses; 12 wagons pour la seule journée du 12 mars.

"En avril, la valeur des exportations en France de cette usine descend à $10,201; mais elle remonte à $35,779 en mai, se maintient à $19,570 en juin, à $26,963 en juillet.

"En août, nous ne trouvons que $4,681, dont plus de $4,000 de pièces de rechange, en septembre, $7,972. D'autres fabricants de la région, sans atteindre les chiffres de cette fabrique, lui font pourtant une rude concurrence.

"Sans doute, ce sont des moulins à vent que telle maison envoie en Algérie, des compresseurs à foin que telle autre maison dirige sur cette France africaine; mais ce sont des types semblables aux fameuses "N. H." que telle société de Hamilton embarque à New-York pour Bordeaux ou Dunkerque — $5,580 en août, $6,243 en septembre, — et que telle autre d'Ingersoll fait vendre rue d'Allemagne, à Paris, par une maison de Francfort.

"Comment ces usines peuvent-elles exporter à de si longues distance des produits aussi lourds et aussi encombrants? Comment peuvent-elles supporter les charges du railroad américain, du transbordement à New-York, et d'un fret maritime oscillant autour de 2 ou 3 dollars la tonne? Questions, au premier abord, d'autant plus embarrassantes que la main d'oeuvre canadienne est notoirement chère: un bon "mechanic" gagnant au moins ses 4 dollars par journée de huit heures. Voici les trois raisons qui me semblent les plus satisfaisantes:

"1o. Bon marché de la matière première: charbon de Pensylvanie, minerais du Lac Supérieur, économiquement amenés sur la rive ontarienne par les longs chalands des lacs.

"2o. Intensité de la production. Le marché canadien absorbe déjà une telle quantité de machines agricoles que l'usine M. H., occupant plus de 4,000 ouvriers, employtnt l'outillage le plus moderne, se trouverait en mesure d'exporter à perte en cas de besoin. Les prix actuels qu'elle fait à ses clients de France -- clients de gros, naturellement, agents même le plus souvent -- sont de $100 pour une lieuse et de $33 pour une faucheuse.

"3o. Ne faudrait-il pas ajouter à ces deux facteurs un troisième, peut-être le plus important: la routine de notre industrie française, sa crainte, sinon de l'innovation, au moins de la spécialisation?

Signé, E. GERARDIN.

* * *

Si les industriels du Canada, ainsi que le démontre la lettre ci-dessus, peuvent exporter leurs produit en France et les y vendre à meilleur marché qu'au Canada, on se demande pourquoi notre gouvernement continue à protéger une pareille anomalie.

N'est-ce pas protéger l'iniquité, au grand détriment des acheteurs canadiens, des cultivateurs surtout?

J. B. F.

LE 13 FEVRIER

C'est avec dégoût sans doute que vous avez tous appris, la semaine dernière, l'action répréhensible des 115 députés du peuple qui ont appuyé, de leur vote servile, la proposition d'un tribut de TRENTE-CINQ MILLIONS.

Aviez-vous prévu cela, le 21 septembre 1911? L'auriez-vous pensé, il y a un an seulement?

Cet acte de législation honteuse sera historiquement interprété comme la triple manifestation d'une lâcheté, d'une trahison et d'une sotte extravagance.

* * *

Au reste, depuis quelque temps déjà, dans les colonnes que le "Courrier de l'Ouest" veut bien mettre à ma disposition, j'ai entrepris d'envisager la question sous ces mêmes aspects: lâcheté, trahison, folie.

Et, à moins d'obstacles imprévus, je vais poursuivre l'accomplissement laborieux de cette tâche jusqu'à la fin. La série déjà commencée de mes entretiens familiers, à ce sujet, devra s'allonger en conséquence et peut-être considérablement. Mon but est unique, en cela: rendre un grand service à mes compatriotes et confrères, les fermiers de l'Ouest, en les renseignant de mon mieux.

* * *

Car, n'est-ce pas sur les épaules du peuple, — les fermiers et les ouvriers, — que le gouvernement d'Ottawa, cet humble serviteur des gros bonnets, imposera toujours, comme de coutume, l'injuste fardeau de la taxe odieuse, le gâchis de la note à payer?

Suite à la page 8

Le Courrier de l'Ouest

49 Avenue Howard. Tel. 1675

EDMONTON ALTA.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Le Chateau Rose

Par M. Maryan

(Suite)

—Cette nature ne peut inspirer à qui la comprend un sentiment païen ni même borné, répliqua Marie-Claire vivement. Elle est un sourire de Dieu rayonnant à travers nos larmes, et si elle ne peut supprimer le souci de demain, elle nous dit: Fais une halte, puise une force dans la joie présente, qui est un don de Dieu... "A chaque jour suffit son mal."

—C'est juste! Vous pensez toujours juste... Et, quoique, vous aussi, vous ayez vos sujets de peine, vous gardez une philosophie sereine qui m'a souvent relevé...

Elle se sentit troublée à l'idée qu'elle avait pu, inconsciemment, avoir une influence sur lui, et elle essaya de plaisanter.

—C'est le reflet du Château-Rose. Cette maison est riante, ne le trouvez-vous pas?

—Oui, et j'ai souvent réfléchi sur ce qu'a de mystérieux la psychologie d'une maison... Tante Valérie, venez nous apporter vos lumières... Ne faites pas semblant de bâiller; la messe n'est qu'à huit heures, le dimanche, et encore, c'est tout près de nous... Croyez-vous que les maisons ont une espèce d'âme et peuvent dégager une influence? Pourquoi le Château-Rose est-il joyeux et nous donne-t-il, à Mlle de Solliès et à moi, des impressions de réconfort?

—On y a cependant beaucoup pleuré, comme dans toutes les maisons des hommes, répliqua-t-elle, étouffant un soupir.

—Oui, c'est pourquoi le problème persiste... Mais il y a eu aussi des joies, et probablement, entre ces murailles roses, les belles joies familiales, saines, saintes l'ont emporté, et ont laissé après elle, une atmosphère, un parfum une ambiance...

—Ou une bénédiction, dit Mlle d'Albrègue. Il y a eu ici des âmes droites, des traditions charitables, un patrimoine de justice... Tu ne crois pas plus que moi à ce que tu appelles l'ambiance, mais nous pouvons penser que Dieu bénit une demeure où il a été servi...

Elzéar se pencha, et la baisa doucement au front.

—Tante Valérie, vous êtes lumineuse, dit-il presque gaiement. Eh bien! les bénédictions dont vous parlez se tournent vraiment en joie ce soir... Je vous laisse monter dans votre chambre; mais vous n'attendez pas que j'aille m'enfermer dans la mienne tant qu'il y a un rayon de lune sur cette campagne.

Marie-Claire, de retour chez elle, entendit longtemps les pas d'Elzéar arpenter la terrasse. Mais alors, quelque chose lui serra le coeur. Pourquoi était-il ainsi? Quelles réactions lui étaient réservées au départ? Elle se demanda, à ce moment, s'il était bien réel, comme elle l'avait dit, qu'une joie passagère fût un viatique pour l'incessante souffrance, et si Elzéar était sage en se laissant aller à cet éveil d'une jeunesse et d'une gaieté qu'elle avait cru mortes chez lui.

XXIV

—"Voulez-vous me jouer le "dimanche" de Mendelssohn?

Ils reviennent de la messe, et quoi qu'ait pu penser Marie-Claire de la brièveté des heures et de cette inévitable reprise de la douleur, elle aussi s'abandonne à ce sentiment involontaire qui dilate son coeur, la fait sourire sans ause, met un chant sur ses lèvres, et lui fait goûter jusqu'à l'attendrissement la beauté de ce jour, de ce ciel, de cette lumière.

Les notes du vieux piano résonnent, très douces, évoquant la paix, le repos, la joie du dimanche, — les campagnes tranquilles, les cloches envoyant leurs clairs appels, les enfants en habits de fête, les sentiers pleins de soleil.

Il y a un silence. Le soleil est fleuri, embaumé; les vieux portails semblent sourire... Sont-ce ceux-là qui ont laissé après eux la mystérieuse bénédiction?

Et Elzéar dit tout à coup d'une voix recueillie:

—Je me figure le ciel comme un dimanche sans fin...

Comme il passe vite, ce congé! Et cependant, comme il est rempli! Il y a des promenades dans les petits chemins, entre des oliviers, dont la brise alanguie n'a plus la force d'agiter les feuilles d'argent et les milliers de petites grappes fleuries. Il y a les flâneries dans la pinède, où la chaleur dégage une âcre et saine odeur, les lectures sous les massifs ombreux, et la douce musique dont les notes s'en vont au loin, à travers la campagne, tandis que la façade rose, éclairée tard chaque soir, brille très loin, dominant le paysage qui dévale vers la mer.

Et le dernier jour se lève, la fête de l'Assomption, qui est aussi la fête de Marie-Claire.

D'abord, c'est encore la messe dans la petite chapelle qu'ornent les fleurs du Château-Rose, Marie-Claire a vu Elzéar s'agenouiller près d'elle à la table de vie. Si mystérieusement unis, et si séparés!... Comprenant tellement de la même manière la vraie notion de la vie, et voyant leurs sentiers s'éloigner l'un de l'autre vers de tristes confins!... Ils ont fait, sans se le dire, la même prière: ils ont demandé que ces sentiers soient aplanis, que leur muette souffrance sanctifiée...

Mais au retour, Marie-Claire sent une bouffée de joie inattendue, irraisonnée, en voyant sa chambre remplie de fleurs toutes blanches: marguerites, roses, géraniums, chères fleurs du jardin qu'elle aime, cueillies par des mains... qu'elle aime aussi...

Puis, ayant erré à travers la pinède, il se trouvent tout à coup sur les premières pentes du "Bau de quatre heures".

—Avez-vous peur du soleil? dit Elzéar en souriant.

—Il fait moins chaud aujourd'hui et j'aime même le soleil d'août...

La route gravit la montagne en la laissant à droite, et, en suivant les moulures de tous les ravins pleins de pins vert sombre, d'un ton à la Rembrandt, chaud et presque obscur, les détails de ces ravins sont charmants: tout est en gradins, jadis plantés de vignes, aujourd'hui ruinés, affaissés, envahis par les plantes et les arbres. Comment dire tout ce qu'on y voit? Ce sont d'énormes buissons de genêts, concerts de leurs papillons d'or, des joncs en fleurs, — fleurs couleur jaune clair, gonflées, légères comme de petites ventouses, des tamaris, des acacias, et les pins de toutes tailles, qu'on dirait en velours ou en plumes, d'innombrable touffes d'une sorte de houx à très petites feuilles, des bruyères roses et blanches, des lentisques, des aloès.

Ils s'assirent sur les pierres calcaires, rouges et sèches, et restèrent d'abord sans parler, tantôt regardant les fleurs qu'abritaient ces pierres: liserons, petits glaïeuls, roses sauvages, des branches de chèvrefeuille, languissantes agitées par une faible brise, remplissaient l'air d'un parfum très doux, et, à leurs pieds, il y avait des millions et des millions de très petits coquelicots, d'un satin écarlate et brillant.

—Comme j'aime ce pays! murmura Marie-Claire avec ferveur.

—C'est votre patrie, répondit-il, l'enveloppant d'un regard dont il ignorait la douceur.

Il pensait qu'elle incarnait pleinement le type de Provence, et il l'en aimait plus chèrement.

—Oui, c'est mon pays, mais je ne l'aime pas seulement pour cela, reprit-elle. Il me semble que j'y suis venue commencer une nouvelle vie: toute cette scène familière se confond avec des sentiments plus hauts, des aspirations meilleures. C'est ici, grâce à la chère tante Valérie, grâce à l'abri du Château-Rose, que j'ai échappé à la banalité, à la vulgarité triste de la vie, que j'ai rompu avec des préjugés, des routines qui me répugnaient, et que j'ai connu le bienfait du travail... Et j'y ai vécu plus près de Dieu: j'ai compris qu'il ne suffit pas de lui faire dans notre existence une place plus ou moins grande, mais que c'est "en lui" que nous devons vivre.

—Oui, et dès lors, en quelle immensité, en quel infini se meut notre être! murmura-t-elle avec recueillement.

—Votre père m'a fait encore mieux comprendre l'oeuvre divine, reprit-elle doucement. Il n'est pas un de ces chers sites, une de ces heures idéales qu'il n'ait chantés, et tante Valérie m'a traduit ce que je ne pouvais comprendre... Vous souvenez-vous de son poème sur "la couleur de Provence?"

Il inclina la tête sans pouvoir parler.

De cette hauteur, dans la lumière qui est, après tout, la vraie beauté de ce pays, il y avait un chatoiement de couleurs intense: le bleu cru de la mer et du ciel, le rouge clair ou l'orangé des tuiles, le vert des pins, le blanc laiteux des murs, les façades bleues, jaunes ou roses des maisons sur un fond gris argenté.

—Et tout cela, dit Marie-Claire d'une voix basse et recueillie, tout cela n'est vrai, n'est beau que par l'atmosphère dorée de lumière et de chaleur...

Elle suivait sa pensée intime, et lui, par une mystérieuse sympathie, renouait le fil ténu des paroles qu'elle avait dites tout à l'heure.

—Comme notre vie n'est belle, comme notre oeuvre n'est vraie que dans cette autre lumière, dans cette autre chaleur où nous avons l'être, le mouvement et la vie, dit-il de la même voix basse.

—Oui... elle transforme et idéalise même la douleur...

Marie-Claire ne regarda pas Elzéar en prononçant très doucement ces mots. Elle sentait tout à coup que, même transformée, la douleur n'est pas un vain mot; elle se disait qu'Elzéar l'aimait aussi, ce pays, encore plus passionnément qu'elle-même peut-être, et qu'il y était malheureux au point de désirer le fuir. Ses yeux se mouillèrent de larmes en l'entendant soupirer. Leur joie était tombée; la pensée de la séparation prochaine les glaçait soudainement, et cependant, quelque chose de fort était en eux, et les paroles qu'ils avaient échangées n'étaient pas vaines.

Sans rien ajouter, ils commencèrent à descendre. Mlle d'Albrègue venait au-devant d'eux pour leur rappeler l'heure.

—Quand reviendras-tu dit-elle, mélancolique.

Elzéar fit un geste vague, tandis que Marie-Claire, ramenée des hauteurs à la réalité, se demandait, le coeur serré, pourquoi, en trois jours, on s'habitue à être gai, à prendre un essor intellectuel, à trouver la maison animée, — et à s'occuper du bien-être du plaisir de quelqu'un pour qui nulle attention, nulle nuance ne passait inaperçue.

Le dîner était soigné, et cependant, personne n'y fit honneur. Ils ne parlaient guère. Peut-être, à ce moment, pensait-ils qu'il aurait mieux valu ne pas se revoir... Mlle d'Albrègue, qui haïssait les attendrissements, disparaît en murmurant qu'elle va préparer la valise de son neveu, et Elzéar tire sa montre, qu'il garda dans sa main.

—Voulez-vous venir une dernière fois sur la terrasse?

Marie-Claire le suit, et d'un pas lent, d'un air tranquille, ils vont et viennent sur le sol pavé de marbre gris et blanc, de marbre fendillé, dans les interstices duquel des verdures minuscules essaient de se frayer une voie vers la lumière.

Le soleil baisse, et le Faron est couleur de rose, lui aussi, tandis qu'au loin la rade scintille entre ses montagnes bleues.

—C'est triste un départ, surtout le soir, dit Marie-Claire qui, sans avoir pourquoi, comprend vaguement qu'il ne faut pas prolonger ce silence.

—Oui... On s'en va dans la nuit... Et ce ne sont pas seulement les ténèbres matérielles, — c'est dans une nuit aussi que je vais me replonger... Pas de soleil pour éclairer ma vie, pas d'étoiles me montrant un port... C'est une mer sombre dont les rivages sont si éloignés qu'on ne les devine pas... Ma tante m'a dit que vous savez la triste histoire de mon père, que vous le plaignez, — bénie soyez-vous!—et que vous connaissez aussi la tâche presque désespérée qui m'incombe...

Elle inclina la tête, n'osant pas parler tout d'abord, de peur que sa voix ne fût changée.

—Oui, c'est très beau et très douloureux... Vous disiez, l'autre soir que le ciel est un perpétuel dimanche... Avant, il y a la semaine de labeur, — de si dur labeur!...

Sa voix faiblit. Ils firent quelques pas en silence, puis il parla de nouveau.

—Je ne me plains pas... Et je n'épanche jamais mon souci... A quoi bon?... Je ne sais pas pourquoi, ce soir, la douleur déborde... Le nom, jadis illustre en mon pays, aujourd'hui voilé, obscurci... Ce père chèrement aimé, tout seul, si loin, depuis tant d'années, vieillissant sans tendresse, lui qui en avait tant besoin avec son coeur de sensitif... Cette tâche froide et inexorable me fermant tous les chemins, et toutes mes facultés, toutes mes aspirations détournées vers ce but, transformées, dénaturées en la pressante et vulgaire nécessité de gagner de l'argent, — oui, tout, jusqu'à ma vocation elle-même, jusqu'à ce noble amour de l'humanité, jusqu'à cette véhémente pitié pour la souffrance, qui doit, elle aussi, être monnayées...

Il la regarda tout à coup. Il vit que des larmes couvraient son visage, et ses yeux, à lui, trahirent une douleur dont elle s'effraya.

—Peut-être, sachant ce que je souffre, voudrez-vous prier pour moi, dit-il, la voix brisée.

Et il ajouta avec une intonation lente, solennelle, et comme désespérée:

—C'est tout ce que vous pouvez pour un être malheureux...

Oui, c'était là tout. Elle ne pouvait lui donner ni la joie dont il avait soif, ni le foyer après lequel soupirait toute son âme, ni l'amour auquel il aspirait, l'amour qui, elle le sentait cruellement, eût jailli de son coeur...

Elle ne songeait pas à cacher ses larmes. Elle sentait qu'ils s'étaient compris sans se parler, que ces longs jours d'intimité leur avait révélé des sympathies profondes, avaient créé entre eux un lien subtil. Elle savait qu'il l'aimait, qu'il avait lu aussi dans son coeur, et cet amour retombait sur eux en amertume indicible.

XXV

Après cela, elle traversa des jours ternes et lourds, essayant d'être vaillante, mais ayant perdu le goût de vivre. Cette espérance, définie ou non, qui est un des éléments nécessaires aux jeunes, avait tout à coup disparu de son horizon. Elle n'attendait plus rien de l'avenir, et le sentiment de la longueur du temps, lui ôtait son courage. Combien de semaines, d'années s'écouleraient dans ce cadre soudain rétréci à ses yeux, dans cette maison dont la joie avait fui, dans ces labeurs monotones, terre à terre, dans cette tâche sans issue et cet effort à jamais privé de succès?

Mlle d'Albrègue s'attendrissait insensiblement vis-à-vis d'elle. Une inflexion moins froide, un regard presque affectueux indiquaient que le charme de Marie-Claire opérait enfin sur son coeur fermé. Mais elle ne pouvait donner que des parcelles de ce coeur qui appartenait à d'autres et qu'une longue douleur avait figé en une idée fixe. Marie-Claire sentait d'ailleurs que la sympathie qu'elle gagnait lentement était en proportion de la part qu'elle prenait à la préoccupation de sa vieille amie, et elle ne pouvait pénétrer dans la vie de Valérie qu'en entrant dans sa tâche, en prenant part à son souci, en accélérant la marche vers le but lointain, presque insaisissable.

Mais il y avait quelque chose de profondément attristant à vivre en face de ce coeur brisé, de ces ruines d'âme. Valérie gardait assez de traces de son ancienne beauté pour qu'on se rendit compte des ravages que la souffrance avait causés bien avant les années. Cette pâleur, ces lèvres amincies, ces yeux creusés, ces rides fines et innombrables rayant le front, c'était l'oeuvre d'un amour déçu, d'une espérance morte. Et il était douloureux de constater cette oeuvre de destruction.

Cependant, Marie-Claire pouvait aussi apprendre d'elle ce courage invincible qui s'attache à un devoir comme à la consolation suprême, parce qu'on a su mettre sur ce devoir une greffe divine. Elle pouvait constater le bienfait ineffable d'un travail poursuivi sans découragement dans une vie que l'inaction eût détruite ou misérablement amoindrie. Elle avait elle-même, depuis son passage à Lourdes surtout, vécu plus près de Dieu, et mieux appris à s'incliner dans une foi absolue sous son vouloir mystérieux. Elle s'absorbait ardemment dans sa tâche. Maintenant que les envois de fleurs n'avaient guère plus de raison d'être, puisque l'été fleurit tous les pays, elle avait eu l'idée de nouer des relations avec une fabrique de parfumerie de la région. Et enfin, comme l'avait dit Mlle d'Albrègue, les couronnes ne pouvaient chômer, puisque la mort ne s'arrête pas. Ses dessins, ses inventions ingénieuses avaient tellement accru les commandes, qu'il avait fallu doubler le nombre des ouvrières.

Parfois, sa jeunesse avait raison d'elle, et des espoirs vagues, presque insensés, infiniment lointains en tout cas, faisaient passer des mirages devant ses yeux. Elle se surprenait supputant les années qu'Elzéar mettrait à se créer une situation, à acquérir une célébrité, à gagner de l'argent et à payer les dettes de son père. Elle ne serait plus jeune, alors... Lui, dans sa maturité, renouerait-il le fil ténu de son rêve d'antan? Reprendrait-il à la vie? Mais elle ne poursuivait pas longtemps de telles chimères, et en regardant Mlle d'Albrègue, en suivant le regard triste de ses yeux lorsqu'ils se levaient presque inconscients vers le ciel, il lui semblait voir par avance ce que serait sa propre vie, ce qu'elle deviendrait un jour.

Et maintenant, elle avait presque peur des retours d'Elzéar, peur d'être pour lui une nouvelle source de tristesse, un nouveau poids ajouté à son fardeau...

XXVI

C'est dimanche.

Marie-Claire n'est pas de celles qui s'isolent farouchement dans une douleur. Elle ne pense pas que même Mlle d'Albrègue ait deviné ce qu'elle a souffert, et, désireuse de le dissimuler, elle s'applique soigneusement à n'être pas triste. Elle accueille les diversions, et ce jour-là, elle est allée à Monplaisir, où elle est attirée et aimée. Mais ses amies se disposent à partir pour la Savoie; sans se rendre compte de leur plaisir un peu égoïste, elles ont décrit avec enthousiasme, les montagnes, les forêts, les neiges surtout, et Marie-Claire n'a pu s'empêcher de soupirer, tout en s'efforçant de sourire, en pensant au bienfait qu'eût été pour elle un voyage, cette suprême diversion. Voir la neige! Quel rêve lorsque le soleil brûle, lorsque les arbres sont grillés, quand la poussière blanche et aveuglante forme sur les routes un odieux tapis, et que les flancs du Faron et le sommet du "Bau" ont l'air d'être incandescents! Mais c'est un rêve irréalisable; la tâche ne chôme pas; d'ailleurs Mlle d'Albrègue n'aurait pas l'idée de prendre sur la réserve sacrée l'argent d'un plaisir ou même d'un repos et les murs rasés du château sont aussi ceux d'une prison qu'on ne peut pas quitter.

Marie-Claire rentre plus tôt que l'habitude, un vieux Monsieur ayant dit devant elle que le temps était menaçant. Elle regarde le ciel. Quelle idée! Le ciel est bleu, d'un bleu cru, intense, et tout en prenant congé de ses amis, elle reste à demi-incrédule.

Au Château-Rose, tout est silencieux. Les domestiques sont sortis, comme chaque dimanche, et Mlle d'Albrègue est allée entendre à Toulon un sermon de charité prêché par un dominicain célèbre.

C'est étrange d'être seule dans cette grande maison, qui semble d'autant plus tranquille, d'autant plus inanimée qu'elle a, dans la semaine, des airs de ruche. Les fenêtres du second étage, où se trouvent les ateliers, sont closes. Le jardin est désert. Aucune fumée ne flotte sur le toit; le dimanche on prend un dîner froid.

Marie-Claire est un peu lasse, non du trajet qu'elle vient de faire, mais de l'extrême chaleur. Elle s'attarde dans le salon avant d'aller ôter la jolie robe de mousseline rose qu'elle regarde avec complaisance, parce que c'est une de ses toilettes de Paris, qu'elle a refaite toute seule, très adroitement.

Le salon est presque frais; les persiennes à demi closes y maintiennent une ombre reposante, et Marie-Claire a commencé à lire, installée dans une bergère, lorsqu'un pas pressé et menu se fait entendre sur les dalles de la terrasse. Elle lève les yeux. A la fenêtre ouverte s'encadre une tête ébouriffée, celle d'une gamine du village, à laquelle elle fait le catéchisme.

—Que veux-tu, Rose?

Marie-Claire s'est levée et approchée de la fenêtre.

—Mademoiselle, dit l'enfant, essuyant la sueur de sa figure rouge, c'est Millie qui m'envoie... Elle s'est tordu le pied en grimpant sur la montagne, et elle ne peut pas porter le lait au vieux monsieur.

—Eh bien! charge-toi de la commission, je te donnerai deux sous.

—Non, je ne peux pas, Mademoiselle, parce qu'il faut que je fasse notre soupe; ma mère est sortie.

—Et ne pourrais-tu pas trouver quelqu'un au village?

—Ils sont tous à jouer aux boules, ceux qui ne sont pas allés se promener, et il est l'heure, l'heure presque passée... Millie dit que le vieux Monsieur sera tout à fait colère si l'on n'est pas exact, et qu'il grondera Misé Esparton... Elle pense que vous pourriez envoyer une de vos domestiques.

—Mais je suis seule ici!

La petite fille ébaucha un geste vague, et se disposa à partir.

—Adieu, Mademoiselle, j'ai fait la commission...

Et elle tourna les talons sans plus de cérémonie.

Marie-Claire resta perplexe. La colère de M. de Saint-Meuron la touchait peu; mais il était malade, et le lait était son seul aliment. Même, depuis quelques jours, on lui en envoyait matin et soir. Cependant Jeannine et Virginie étaient absentes jusqu'à sept heures au moins, et l'heure à laquelle venait Millie d'ordinaire était passée; que pouvait-elle faire?

Jeannine avait trait la vache avant de partir, et la carafe de lait se trouvait au frais, dans une jarre de terre qui maintenait l'eau très froide. Marie-Claire se décida à accomplir elle-même ce qui, étant donné l'état de M. de Saint-Meuron, devenait un acte de charité. Elle eut d'abord la pensée d'aller changer de robe; mais déjà le retard était sensible. Elle regarda de nouveau le ciel: il était toujours de ce bleu foncé, presque violent, sans un nuage.

Alors elle décrocha un chapeau de jardin, alla dans la laiterie, et prit la carafe. Puis elle se mit en route d'un pas rapide, choisissant le sentier qui abrégeait la distance. Tout en marchant très vite elle ne pouvait s'empêcher de sourire du contraste qui existait entre sa jolie robe brodée et la lourde carafe qu'elle portait. Mais elle ne rencontra personne, et d'ailleurs, elle eût été absolument indifférente à l'impression qu'elle aurait produite.

Tout à coup, comme elle entrait sous un couvert d'olivier, une bouffée de vent, furieuse, inattendue, l'enveloppa dans un tourbillon. Elle s'arrêta, et leva la tête. Le ciel apparaissait toujours bleu à travers les arbres et le soleil brillait. Mais elle avait vu maint coup de mistral débuter aussi soudainement, et elle se rappela le pronostic du vieux Monsieur de Monplaisir. Cependant, le mistral n'était pas pour l'arrêter; elle était accoutumée à l'affronter. Assujettissant son chapeau et serrant ses jupes autour d'elle, elle hâta son pas. Mais maintenant, le vent commençait à gêner sa marche. Les oliviers, agités furieusement, se tordaient en tous sens, leurs feuilles frémissantes faisant un bruit sec.

Marie-Claire avait peine à rassembler les plis de sa robe, que le vent arrachait à chaque instant de ses mains, et à tenir en même temps la lourde carafe. Quand elle sortit de l'abri relatif que lui offrait la plantation, ce fut bien pis encore. Une sorte de tornade l'enveloppa, elle fut projetée sur la lisière du chemin, et un églantier accrocha sa robe et égratigna ses mains. Quelques secondes après, son chapeau fut arraché et, s'envolant par-dessus les haies, fut bientôt hors de vue.

Elle hésita un instant à continuer sa route. Mais elle était aussi loin du Château-Rose que de la Solitude, et d'ailleurs, un malade attendait. Elle poursuivit donc, luttant avec peine contre le vent.

Quelques pas plus loin, une jeune femme passa, portant deux petits enfants. Elle salua Marie-Claire, qu'elle connaissait, et regarda avec étonnement la carafe de verre épais.

—Où allez-vous, Demoiselle? Si ce n'étaient ces petits, je porterais votre lait; mais il faut que je les rentre.

—Je suis sortie avant que le mistral commençât...

La femme regarda l'horizon, et secoua la tête.

—Ce n'est pas le mistral, dit-elle, bien que cela ait commencé tout pareil... Il pleuvra dur tout à l'heure.

En effet, aussi soudainement que le vent avait éclaté, un nuage couleur de plomb gagnait rapidement le bleu du ciel, un nuage lourd, bas, menaçant!

—Voyez, il pleut déjà, là-bas, sur la montagne, et nous allons être inondées..' Il faut vous abriter le plus tôt possible, Mademoiselle. Je regrette de ne pas vous obliger...

Elle était déjà loin, poussée par le vent, elle, et courant aussi vite que le lui permettait son double fardeau.

sans chapeau, ses cheveux en désans chapeau, ses chevexu en désordre, cherchant toujours, dans son instinct féminin, à préserver sa robe fragile; elle espérait arriver avant la pluie à la Solitude; là, elle demanderait un abri à la femme de charge. Mais quelques lourdes gouttes d'eau commencèrent à tomber, puis d'autres plus pressées, puis le nuage envahit tout, et ce fut un déluge. La pauvre Marie-Claire eut beau courir; son léger corsage était collé à ses épaules quand elle arriva à la porte de service de la villa.

Elle agita la sonnette plus violemment qu'elle ne le pensa, et le domestique qui vint ouvrir recula, frappé d'étonnement, à la vue de cette personne en mousseline rose, mouillée, en désordre, des mèches de cheveux pendant sur ses joues, et qui portait le lait de son maître.

A suivre

UN CONGRES GEOLOGIQUE

AU CANADA

Plus de 700 délégués, venus de toutes les parties du monde y prendront part l'été prochain

Le Canada aura l'été prochain l'avantage de recevoir la visite de plusieurs centaines de géologues qui lui viendront de toutes les parties du monde à l'occasion du douzième Congrès Géologique International.

Il n'y a encore eu que deux congrès de ce genre de ce côté-ci de l'Atlantique.

Ces Congrès de Géologues qui ont lieu tous les trois ans ont pour but de donner une portée universell aux résultats des études faites isolément dans chaque pays. On s'y efforce par exemple de pourvoir à l'adoption de systèmes uniformes pour le relevé, la nomenclature et la classification des roches, des fossiles et des minéraux et, d'une manière générale, étendre les bornes et d'augmenter l'utilité de la science géologique.

Grâce à cette coopération, les géologues ont pu préparer une carte géologique de l'Europe qui sera publiée bientôt et l'on se propose de compiler une mappe-monde géologique.

L'idée de ces congrès périodiques fut lancée en 1876 à l'Exposition Internationale de Philadelphie. On y avait installé une collection de cartes géologiques représentant diverses parties de l'Europe et de l'Amérique. Les géologues qui visitèrent l'exposition saisirent l'avantage de se donner de temps à autre l'occasion et les moyens de faire des études comparatives. En conséquence, en août 1876, à l'assemblée annuelle de l'Association Américaine pour l'Avancement des Sciences, le projet d'un congrès international fut ébauché et on nomma un comité organisateur. Le premier congrès eut lieu à Paris en 1878.

Les autres ont été tenus en Italie, 1881; en Allemagne, 1885; en Angleterre, 1888; aux Etats-Unis, 1891; en Suisse, 1894; en Russie, 1897; en France, 1900; en Autriche, 1903; au Mexique, 1906; et à Stickholm, Suède, 1910.

Le Congrès de Stockholm a été un brillant succès tant au point de vue social qu'au point de vue scientifique. La séance d'ouverture a été honorée de la présence du Roi de Suède et aux séances où l'on discutait les problèmes économiques, les membres du cabinet suédois vinrent assister aux délibérations.

Les arrangements pour la conduite du congrès ,la réception des savants visiteurs et l'organisation de plusieurs excursions furent faits et mis à exécution avec autant d'habileté que de précision.

Il faudra tous les efforts des Canadiens pour rivaliser de zèle et de savoir-faire avec les Suédois sous ce rapport. Aussi peut-on dire que rien n'a été épargné par le comité énergique et représentatif auquel a été confiée la tâche de préparer le programme de ce congrès.

Des préparatifs ont été faits pour trente excursions dans les districts miniers et les autres endroits du Canada intéressants au point de vue géologique.

On estime qu'il viendra environ 700 délégués.

Chaque excursion se fera sous la conduite d'un guide expert qui saura indiquer et discuter les phénomènes particuliers qui constitueront le point d'intérêt dans chaque cas.

Pour aider à défrayer les dépenses d'un tel congrès, tel que la publication des mémoires, etc., les gouvernements vont accorder des subventions. Le gouvernement fédéral a déjà consenti à donner un octroi de $35,000; Ontario donnera $10,000; Québec donnera probablement $5,000; la Colombie Anglaise a déjà payé $5,000; le Nouveau-Brunswick donnera probablement $2,000, et la Nouvelle-Ecosse, $5,000.

Les séances officielles seront tenues à Toronto, mais le travail général se fera dans tout le pays.

Le congrès et les excursions dureront deux mois et demi — du 13 juillet au 2 septembre.

La langue officielle du congrès sera la langue française. Les délibérations de tous les congrès précédents ont été faites en français Toutes les circulaires envoyées à l'étranger concernant le congrès sont rédigées en français.

Le congrès de Suède a surtout été remarquable par la publication d'un travail monumental sur "Les Resources du Monde en Minerai de Fer."

Le Comité Exécutif du Douzième Congrès veut imiter cet exemple et a entrepris collectivement l'étude des "Ressources houillières de l'Univers." Incidemment, ce rapport servira à attirer l'attention sur la grandeur et la valeur des ressources du Canada.

D'autres sujets seront étudiés à la réunion, notamment celui de l'influence des profondeurs sur le caractère des dépôts métallifères.

Les congressistes seront à la fois les hôtes du gouvernement fédéral, du gouvernement d'Ontario et de l'Institut Minier du Canada.

On attend beaucoup d'un tel congrès, tant au point de vue éducationnel qu'au point de vue scientifique, puisque des hommes de réputation internationale échangeront des vues sur la situation et les problèmes du Canada.

Dans le domaine commercial, l'attention et l'intérêt vont être concentrés sur les ressources minérales du Canada et les chances de bons placements de capitaux dans les industries minières canadiennes.

Presque tous les pays seront représentés par des hommes éminents, officiers gouvernementaux, géologues, ingénieurs miniers, géographes, professeurs d'universités, écrivains, etc.

Jamais meilleure occasion ne s'est présentée de répandre par l'univers entier des renseignements pleins d'autorité sur les ressources et les possibilités du Canada.

Le congrès suivant aura lieu en 1916. Il est possible qu'il ait lieu au Japon.

ON LANCE LES EAUX DES DEUX OCEANS DANS LES ECLUSES DE PANAMA

On a commencé ces jours derniers le lancement des eaux des deux océans dans plusieurs des écluses du canal de Panama. Les derniers travaux sont poussés très activement et l'on croit que les vaisseaux pourront y naviguer librement dès septembre.

Le canal de Panama est sans doute la plus gigantesque entreprise que le génie de l'homme ait jamais réalisé au cours des siècles.

Commencé par les Francais, sous la direction du célèbre F. de Lesseps, il fut terminé par les Etats. Mais c'est un fait reconnu aujourd'hui et indiscutable que si de Lesseps dut laisser son oeuvre inachevée aux mains des Américains, cela n'avait pas pour cause l'incompétence des ingénieurs ni d'erreur dans la conception des plans.

Le creusement du canal de Panama n'aurait jamais pu être terminé sans les merveilleuses découvertes faites en ces derniers temps, surtout dans la mécanique. Les Français déployèrent beaucoup d'intelligence et de courage, mais n'ayant pas à leur disposition les formidables machines en usage aujourd'hui pour les excavations de ce genre, ils durent abandonner leur tâche, en laissant toutefois à leurs successeurs des travaux qui contribuèrent largement au succès de l'entreprise.

Dans la zone que traverse le canal le climat est des plus malsain et en faisait un pays absolument inhabitable. L'atmosphère est constamment humide. Il a fallu avant de pouvoir y travailler, trouver le moyen d'éliminer jusqu'aux mouches diverses qui infestaient l'atmosphère. Tout ce qui concerne cette entreprise fut fait sur une grande échelle. Les usines seules de Gorgona emploient au delà de 1800 hommes. Il y avait constamment en marche au delà de 300 locomotives et 4,000 wagons.

A Empire seulement, les pelles mécaniques employaient 700 hommes.

Les écluses de Gatun élèvent les navires à 85 pieds au-dessus du niveau de la mer pour les mettre à celui du lac formé par l'énorme chaussée.

Ce lac couvre 164 milles carrés et s'écoule par la grande coupe Culebra vers les écluses du Pacifique à Pedro Miguel.

Des vaisseaux de 1,000 pieds de longueur par 110 pieds de largeur avec un tirant d'eau de 45 pieds peuvent y passer facilement. Ces écluses ont 1 1-3 mille de long et sont la plus grande construction de l'univers. Les portes qui sont en acier, ont 77 pieds de hauteur, 67 de large et 7 d'épaisseur. Un seul feuillet d'acier pèse 550 tonnes. Et tout le reste est en proportion.

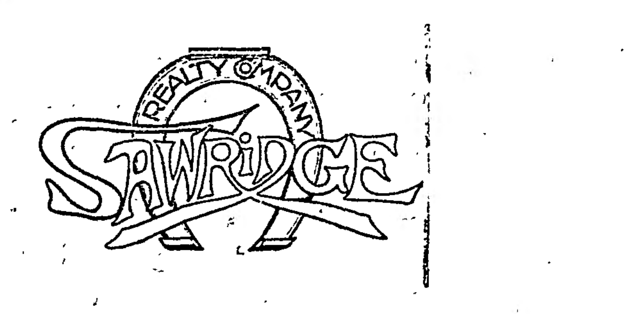
Les sept merveilles dont nous parle l'antiquité et qui firent l'admiration des hommes pendant des siècles sont comparativement peu de chose à côté de cette merveille de la mécanique moderne, de ce percement d'une isthme qui relie les deux océans et rendra d'inappréciables services à la navigation mondiale, en raccourcissant par centaines de lieues la route des vaisseaux qui vont d'une hémisphère à l'autre.

LES ETATS-UNIS VENDRAIENT L'ALASKA

Londres, 25 — Les journaux ne commentent pas les affaires mexicaines, mais chez les politiciens on dit que si les Etats-Unis considèrent nécessaire de s'assurer la prédominance, ils trouveront peut-être sage de s'assurer la complaisance de l'Angleterre et du Canada en vendant l'Alaska à l'empire britannique.

On dit que ce rénjustement du territoire américain aurait le meilleur effet sur les relations des deux pays et serait une célébration magnifique du centenaire de la paix.







Coin Feminin

LA TERRE QUI DORT

Vous m'avez dit en parlant d'elle, la petite amie à l'âme douce et comme imprécise que j'ai souventes fois essayé de fixer avec des mots traîtres et lourds; vous m'avez dit, vous qui jamais n'avez croisé la flamme de ses prunelles blondes fusant entre les paupières longues, étroites et bistrées, vous m'avez dit avec un sourire incrédule: "C'est un être irréel, un "sujet" de nouvelle... très mal choisi, d'ailleurs, car il ne s'adapte pas au cadre rustique, et solide de notre vie âpre de défricheur... Malgré tout votre effort littéraire, elle ne vit pas votre "petite amie"!..."

Une minute, je demeurai confuse, doutant moi-même de cette existence que j'avais frôlée, de ces paumes moites pressées un soir de labour, de ce souffle un peu haletant que j'avais vu soulever l'étoffe déteinte de la robe de cotonnade; la vision s'abolit de tous ces gestes précis et souples suppléant à la force, révélateurs de Beauté; le bruit de baiser dont elle activait l'action puissante des chevaux tendus sur les traits ne correspondait plus, dans mon souvenir, aux lèvres froncées, puis tout de suite lisses et prêtes pour le sourire... Ce fut une déroute d'images jolies, si exquisement féminines et françaises qu'à les saluer au passage, j'oubliai de retenir la nomenclature anglo-saxonne des femmes dépouillées de tout charme féminin, qui, selon vous, serait le seul type véridique de la femme pionnier.

* * *

L'autre semaine, par un jour tiède de février, je fus vers elle. Un souffle de printemps courait à travers les brises adoucies. Sous le linceul pâle des neiges tenaces, la forme irrégulière des champs se dessinait, pointillée d'or par les chaumes avides de dresser vers le ciel leur minces tuyaux d'orgue et, près de la saulaie nue l'oiseau gris annonciateur des joies qui l'apprêtent sifflait inlassablement le réveil des choses.

Le chemin est court qui va de la barrière, large ouverte en hiver, à la maison de logs chaulés, massive et avenante comme une bonne vieille grand'mère en bonnet blanc. Dans l'encadrement de la porte, ma petite amie s'érigeait déjà, fine et plus longue me sembla-t-il, un peu pâlie par la lumière avare de l'intérieur, joyeuse ardemment et silencieusement de cette visite inopinée ou de l'air pur dont j'étais imprégnée et que ses narines frémissantes recueillaient drôlement.

—Que devenez-vous le long des jours, demandai-je?

—J'atends. Voyez, la terre dort et, ajouta-t-elle avec un sourire, je crois bien que je ne suis pas éveillée...

Elle vaqua aux menus préparatifs d'un goûter. Elle accomplissait les gestes ordinaires avec la même grâce que je lui avais vue mettre pour balancer au bout du sillon la charrue pesante, rajuster une partie du harnais, tapoter la toison de son chien ou pour poser sa tête coquette contre le muffle humide d'une vache favorite. Et cependant, j'eus l'impression qu'elle agissait en somnambule, qu'elle dormait sous l'accablement des travaux d'intérieurs comme les champs sommeillaient en léthargie, depuis des mois, sous la neige.

Elle vint s'asseoir tout près de moi. Sa main nerveuse s'allongea sur l'accoudoir de ma berçante.

—J'attends, répéta-t-elle, et je n'ose me plaindre: l'attente est délicieuse...

La voix était basse, lente, une voix de confidence, et comme elle s'arrêtait, je posai ma main sur le bout des doigts maigres. Ma petite amie sourit et dans ses claires prunelles je vis mon erreur.

—N'est-ce pas que dans toute attente il s'y mêle de l'angoisse, et que cette angoisse nous rend l'attente plus chère?... Jouir sans avoir mérité c'est perdre la meilleure part de son bonheur... Vous souvenez-vous, à l'automne, j'étais lasse du poids des beaux jours, la réalité des moissons détruisait l'inconnu des espoirs: j'aspirais au renouvellement des fatigues et des repos laborieux... L'hiver est venu... Et voyez, je suis neuve pour la reprise...

Elle s'arrêta encore, étira ses bras avec la coquetterie des muscles qui s'essaient avant de livrer le secret de leur force, puis reprit, rêveuse.

—Oui, je crois que je me retrouverai la même... Et cependant... Oh dites! ne croyez-vous pas que ces diverses évolutions transforment nos âmes comme elles modifient nos corps. L'arbre avec sa parure de feuilles nouvelles est-il réellement l'arbre que j'ai aimé, à la saison dernière? Suis-je positivement la même ou la continuation à peine altérée du moi que j'étais?...

On entendit l'eau chanter doucement dans la théière; ma petite amie s'empressa avec des gestes menus; et lorsque le breuvage d'or fuma dans les tasses fragiles nous parlâmes de choses plus frivoles...

MAGALI.

DES VERS CANADIENS

Il fut des jours de lutte, où des âmes de France,
Unissant leur prière à l'active vaillance,
Des croisés Canadiens secondaient les combats,
Des jours de foi profonde, où, suivant Maisonneuve
Au pied du Mont Royal sur le bord du grand fleuve,
Les coeurs d'ici battaient pour les coeurs de là-bas!

Avec Dieu, sans profits, sagement téméraires,
Groupés autour d'un grand dessein, comme des frères,
Sans s'être jamais vus, tous se reconnaissaient:
Ici, dans le beau rêve où tombe tout obstacle,
Et là-bas, les villes naissaient!...

— Certes, depuis longtemps l'heure épique est passée;
Mais vous qu'assemble encore une même pensée,
Le soir vous paraît-il oublieux du matin?
Vous dont les noms amis s'enlacent sur nos listes,
Dites-nous s'il n'est plus de ces Montréalistes
Dont la ferveur habite au Canada lointain?
Non! vous gardez toujours la foi des temps prospères:
Vous croyez que du vaste empire de vos pères
Le doigt pieux des fils peut coudre les lambeaux,
Qu'il ne sied point de plaindre un passé chimérique,
Qu'une France obstinée aux rives d'Amérique
A brisé l'effort des tombeaux...

Et combien d'entre vous, en fiers pèlerinages,
Nostalgiques, hantés de splendides images,
Ont fui de leurs métiers les étroites prisons,
A l'ardeur de leur songe ont donné pour patrie
La terre des Champlain et des La Vérendrye
Où l'espoir s'appareille aux larges horizons!

Qui de vous, secouant la morne indifférence,
Emu, n'a salué les Victoires de France
Sur tous les rudes pas des fils de l' "Habitant"?
Qui, penché sur la carte immense, l'âme en fête,
N'escorte et n'applaudit la paisible conquête
Du sillon qui s'ouvre et s'étend?

Et qui n'a tressailli jusqu'au fond de ses fibres,
En voyant chaque jour plus nombreux et plus libres
Les braves gens de son sang surmonter tant d'assauts,
Quand du coeur des maisons, là- bas, blanches gardiennes
De la race, la voix des mères canadiennes
Multiplie en nos coeurs la chanson des berceaux?

Quel orgueil, quelle joie effaçant l'ancienne ombre,
Quand par delà les flots notre amitié denombre
En l'enfance d'hier tant de prochains succès,
Quand Québec à la fois dans ses six mille écoles
N'enseigne, avec le doux accent de nos paroles,
Qu'à penser fermement français!...

— Aussi, chacun de nous, docile au charme austère,
Laisse le tendre aveu s'achever en serment:
Canada, Canada, noble et puissante terre
Où la France d'abord sema son pur froment,

Depuis que j'ai relu tes héroïques fastes,
Pieusement, autant que toi, je me souviens:
Non moins que tes forêts si tes rêves sont vastes,
J'adopte la fierté des rêves canadiens!

A ton coeur sans oubli mon coeur saura répondre:
Plein de ton avenir comme de ton passé,
Je sens dans ton attrait se chercher et se fondre
Tout le sang des aïeux que Dieu nous a versé.

Canada, pour qu'au gré de tes destins tu croisses,
Je veux m'unir à tes rigueurs, à tes exploits:
Que dans les rangs profonds de tes jeunes paroisses
De clocher en clocher vole le coq gaulois!

Qu'à tout instant mes soins, mes pensers secourables,
Vengent le long silence où l'on t'abandonnait:
Puissé-je, près d'un bois sacré de tes érables,
Vivre le beau roman de la terre qui naît!

Canada, Canada, ta tâche est lourde et grande:
Laisse-nous prendre un peu du fardeau trop pesant!
De notre bon vouloir accepte au moins l'offrande
Et permets-lui partout de s'affirmer présent:

Présent à tes labours, à tes deuils, à tes gloires,
Aux saintes libertés que ton amour défend,
Présent à tes combats de chaque heure, aux victoires
Du cher parler natal accru dans chaque enfant!

Réparons les regrets d'un stérile divorce,
— Qu'importe deux drapeaux et le joug des traités? —
Remettons en commun, pour doubler notre force,
Les richesses de coeur des vieilles parentés!

Canada, Canada, France laurentienne,
Je n'ai plus qu'un espoir, qu'un désir et qu'un voeu,
Pouvoir avec tes fils reprendre l'oeuvre ancienne,
Les regards en avant dans les siècles de Dieu!

Et vois, avec tous ceux de la même croyance
Dont ma lèvre traduit le serment répété,
Pour toi, pour mon pays, pour la plus grande France,
Je joins ma courte vie à ton éternité!

GUSTAVE ZIDLER.

27 décembre 1912.

Page des Cultivateurs

LES MOUTONS AU CANADA

Depuis quelques années l'élevage du mouton n'a pas prospéré comme on aurait pu l'attendre du savoir-faire de nos cultivateurs. C'est un tort et c'est un mal car nulle part au monde on ne trouve un pays mieux adapté à cette industrie que le Canada. On s'applique à produire des bêtes à cornes, des vaches laitières de premier choix, des chevaux vigoureux, des porcs payants et de la volaille d'après les méthodes modrnes, mais on laisse un peu trop dans l'ombre ces chers animaux inoffensifs qui nous donnent nos habillements par leur toison et leur viande pour nourriture. Il est vrai que les chiens surtout près des centres populeux, sont une cause de découragement, car c'est un fait connu, il n'y a pas que les loups à faire la guerre aux troupeaux de moutons et rien n'est plus triste que de constater un beau matin les vides faits par la dent carnassières d'un chien ou d'un loup. Ces raisons ne sont pas suffisantes pour ne pas porter une attention toute spéciale à cette industrie de d'élevage du mouton.

En effet, si la vache nous donne son lait qui se transforme en beurre et en fromage, et amène un bénéfice dans le gousset du cultivateur, le mouton nous donne sa laine, et par elle des habits chauds pour affronter les rigueurs et duretés des hivers... et des froids. Qui donc oserait nier que l'intérêt de l'agriculture réclame chez nous plus de zèle et de persévérance dans le soin de nos bergeries? En Angleterre le mouton rapporte; les éleveurs sont organisés en syndicats et ont réussi au moyen d'une sélection raisonnée à former des races parfaitement distinctes, telles que les Lincoln, Cotsnold, Leicester, Oxford, et beaucoup d'autres, en tout une vingtaine de classes bien appréciées et donnant d'excellents résultats. Nous pouvons et nous devons faire la même chose au Canada; toutes les provinces du Dominion conviennent également à l'élevage du mouton. La terre de pâturage accidentée, de culture difficile, voilà ce qui attend le berger, et où ne trouvons-nous pas des milliers d'acres de terrain qui à raison de leur forme montagneuse, ne rendent presque rien?

Au point de vue de la boucherie la viande de mouton est d'un bon rapport. De même que pour le boeuf et le porc, le marché demande des animaux jeunes et relativement légers, soit pour la table domestique, soit pour celle du restaurant. On constate que la proportion de mouton envoyé au marché avant l'âge d'un an est de 70 à 80 pour cent du total. De là on conclut que pour l'avenir de cette industrie on devra réussir à obtenir des agneaux à développement rapide. Le marché veut de la viande et cette viande est estimée quand elle se trouve sur le dos, les reins ou les cuisses. Le cultivateur devrait donc se procurer un troupeau uniforme de brebis vigoureuses, bonnes laitières, ayant une poitrine large et profonde et ne pas se méprendre sur les qualités essentielles qui font les meilleurs sujets, soit pour l'élevage, soit pour la boucherie.

LES VACHES LAITIERES

Connaissance de l'âge

Indications données par l'examen des cornes. — Les auteurs qui se sont occupés de cette question ont considéré que les sillons tracés dans la corne par une poussée plus accentuée à certaines époques de l'année sont peu marquées jusqu'à l'expiration de la troisième année, et que ces sillons peuvent même disparaître. La vérité est qu'il faut un examen bien attentif pour les distinguer; mais cependant, ils existent.

La plupart des colons français en effet, fonction de l'alimentation. Or, pendant la saison d'été, les animaux étant mieux alimentés que pendant l'hiver, il en résulte une plus grande vigueur dans la pousse de la corne, vigueur qui s'accuse par un bourrelet succédant à un sillon produit à l'époque où l'alimentation est moins succulente ou plus pauvre. Chaque année de la vie du sujet est donc marquée par un creux et par un relief qu'on a utilisés, avec raison, pour la détermination de l'âge ou au moins comme marque de contrôle des signes fournis par les dents.

Mais de même que les indication données par les dents ne sont pas les mêmes chez les animaux communs et chez les animaux précoces, chez ces derniers, en raison, précisément d'une alimentation constamment riche et abondante, les sillons sont beaucoup moins profonds et plus difficiles à constater.

Quoi qu'il en soit, on peut dire d'une manière absolue, pour déterminer l'âge d'une d'une vache, que le premier sillon compte pour "trois" et les suivants pour "un". De telle sorte qu'une vache sur la corne de laquelle on constaterait cinq sillons aurait assez exactement l'âge de 7 "ans."

COMMENT FABRIQUER DU VIN DE RAISINS SECS

La plupart des colons français de l'Ouest canadien fabriquent du vin de raisins secs, mais il faut reconnaître que, le plus grand nombre opérant sans méthode et sans principe, le produit généralement obtenu est très médiocre.

A la demande d'un grand nombre de nos lecteurs nous publions aujourd'hui une recette qui, s'ils s'y conforment en tous points, leur donnera un vin de raisins secs ne le cédant en rien à un vin de vendange.

Les raisins secs ne sont pas autre chose que des raisins, tels que les produit la vigne, privés de leurs doses naturelles d'oxygène et d'hydrogène, "deux corps simples formant l'eau."

Si donc on ajoute artificiellement à ces raisins secs l'eau dont ils ont été privés par évaporation, et cela dans la proportion que leur avait départie la nature, on reconstitue exactement le raisin frais tel qu'il était au moment où le vendangeur le détacha du cep.

Ainsi reconstitué par l'addition de trois parties d'eau pour une de matière sèche, le raisin redevient chimiquement ce qu'il était en principe et la fermentation peut s'opérer dans les mêmes conditions où elle se serait produite si l'on eut mis en cuve les raisins frais.

Pour fabriquer le vin il suffit de mettre les raisins secs en macération dans une quantité d'eau tiède dans le rapport de 3, 4 ou 5 litres d'eau pure par kilo ou deux livres de raisins secs suivant que l'on veut obtenir un vin plus ou moins élevé en degrés. On peut calculer d'avance le degré que le vin devra posséder puisque la quantité de sucre contenue dans le raisin est connue. Cette quantité est équivalente à 32 degrés alcooliques environ par 100 kilos ou 200 livres. Partant de cette base, si on met 300 litres d'eau sur 200 livres de raisins on obtiendra un vin de 10½ degrés, si l'on met 400 litres on obtiendra 8 degrés, si l'on met 500 litres on obtiendra 6½ degrés.

Il est bon d'apporter la température à 20 ou 25 degrés environ au moyen de quelques additions d'eau très chaude que l'on jette dans la masse du liquide. Cette précaution devient inutile, lorsque la fermentation est en activité. Pendant la fermentation il faut agiter les matières une ou deux fois par jour afin de rendre le mélange plus homogène. On reconnait que la fermentation est achevée lorsque toute effervescence a cessé. La fermentation ayant pour effet d'occasionner l'effervescence et la dilatation on doit s'abstenir de remplir le tonneau afin d'éviter la perte d'une partie du liquide. Après la fermentation vient le soutirage. On devra prévoir cette opération avant la mise en fermentation et protéger l'ouverture intérieure du robinet contre les matières qui pourraient l'obstruer. Dès que la partie liquide est ainsi transvasée on presse les marcs dont le produit est ajouté au reste. Deux ou trois jours après le décuvage et lorsque le vin sera complètement refroidi on peut le clarifier par le collage ou par le filtrage. Ici dans le pays le filtrage sera plus à la portée de tous, pour cela on emploie des manches de molleton dans lesquelles on verse le liquide jusqu'à ce que le vin qui s'en échappe sorte clair et brillant et soit ainsi débarrassé des matières étrangères qui pourraient nuire par la suite à sa bonne conservation. Après avoir subi ces dernières opérations le vin sera propre à la consommation.

Il est à noter toutefois que plus on laisserait vieillir le vin dans des fûts tenus constamment pleins, plus il acquerrait de qualité, comme il en est du reste de tous les autres vins.

DONNEZ DE LA MOUTARDE A VOS POULES PONDEUSES

Il importe pour qu'une poule ponde beaucoup, non pas qu'elle absorbe la plus grande quantité d'aliments, mais qu'elle en digère le plus possible, et la moutarde facilite cette digestion.

Si vous voulez obtenir un effet analogue à celui que vous désirez obtenir avec les poudres, donnez de la moutarde à vos poules. Mélangez-en chaque jour à leur pâtée à raison d'une cuillerée à café par six têtes, et cela avant de délayer les matières premières avec de l'eau.

La moutarde n'est pas un excitant; cette substance a pour effet de provoquer la salivation, et l'on sait l'importance de la salive dans la digestion.

Son heureux effet a été clairement établi par une expérience faite en Angleterre, à Llangammarch Wells par M. Allen. Le 1er octobre 1909, il choisit des poulettes Orpington fauves n'ayant pas encore pondu, absolumnt identiques comme âge et comme race, il en mit dix dans un parquet, six dans un autre; les parquets étaient semblables comme dimensions, situation et aménagement; toutes les poules reçurent la même nourriture, à la seule différence que, dans l'un des parquets, une cuillerée de moutard en poudre Coleman fut journellement ajoutée à la pâtée.

Ce parquet donna, du 1er octobre 1909 au 30 septembre 1910, 1,023 oeufs; tandis que celui qui ne recevait pas de moutarde ne donna dans le même laps de temps que 914 oeufs; il convient de remarquer que la moutarde montra surtout son effet bienfaisant durant les mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, février et mars, c'est-à-dire durant la période froide, car Llangammarch Wells se trouve dans une situation élevée où la température est rigoureuse.

A la fin de l'expérience, c'est-à-dire après avoir subi ce traitement durant une année, les poules nourries avec addition de moutarde étaient dans un aussi bon état de santé que les autres, et l'autopsie ne révéla aucun désordre des organes intérieurs. Les oeufs mis en incubation se montrèrent parfaitement fertiles.

M. Allen a calculé que les volailles nourries avec addition de moutarde lui avaient rapporté 143 francs 95, contre 121 francs 85 produits par les autres. La dépense en moutarde consommée a été de 4 francs 35, d'où une différence de 17 francs 75 sur six poules, ce qui n'est pas à dédaigner; il convient de faire remarquer que la moutarde employée est une farine de moutarde de luxe, soigneusement manufacturée; il est facile de se procurer des qualités inférieures tout en ayant les mêmes vertus.

Ajoutons que, si M. Allen est le seul qui ait fourni des chiffres aussi détaillés, la moutarde a été aussi expérimentée par d'autres éleveurs qui s'en sont tous montrés fort satisfaits.

CREDIT MUTUEL AGRICOLE

Une intéressante proposition

Un député tory de l'ouest, M. Arthur Meighen, a soulevé, aux communes, un débat intéressant sur le crédit agricole.

M. Meighen, reprenant une thèse qui n'est pas nouvelle mais toujours d'actualité, a demandé au gouvernement une loi facilitant la création de banques locales de crédit mutuel agricole.

Il a énuméré les pays où ces institutions fonctionnent avec le plus grand succès: la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, etc., et il a fait mention des succès remportés dans la province de Québec dans cette direction, par la propagande de M. G. Desjardins.

Nous avons souvent exprimé notre adhésion à ce mouvement, qui est une application au commerce du crédit, du principe de coopération déjà appliqué aux autres commerces.

La constatation faite par M. Meighen que les succursales de banques sont des sortes de pompes aspirantes qui enlèvent les capitaux des centres agricoles pour les déverser dans les grands centres commerciaux et industriels, précise bien l'utilité des institutions de crédit mutuel dans un pays essentiellement agricole, comme les provinces de l'Ouest.

En France, en Italie et en Allemagne, les banques de crédit mutuel agricoles souffraient ainsi de la pénurie de capitaux; les gouvernements y ont remédié en imposant aux grandes banques d'Etat, comme considération de leur privilège, l'obligation de mettre à la disposition de ces banques contre bonne garantie, un certain nombre de millions, sans intérêt.

Comme nous n'avons pas de banque d'Etat, au Canada, cette ressource manquera pour outiller convenablement les banques de crédit mutuel agricoles de l'Ouest, dont les opérations seront, en conséquence, restreintes à certains services subsidiaires, comme l'achat d'instruments aratoires, de grains de semence, etc.; mais ne pourront entreprendre de financer l'écoulement de la récolte.

Il serait donc nécessaire, même si l'on réussit à établir beaucoup de ces banques de crédit mutuel dans l'Ouest, d'insérer dans la nouvelle loi des banques, la faculté pour les banques de prêter aux cultivateurs sur garantie de récoltes encore entre leurs mains.

La coopération de ces deux instruments de crédit pourra seule atténuer pour les cultivateurs de l'Ouest les difficultés que leur cause la rareté relative des fonds comparativement aux produits à mettre sur le marché.

UN TRAIT DE STOICISME

Le Docteur Hervieux achète son cercueil avant de s'embarquer.

Montréal, 25 — Le stoïcisme de l'explorateur Scott a fait cette semaine le sujet de toutes les conversations. Ce trait vraiment héroïque en a rappelé d'autres et parmi ceux que l'on a signalés, j'ai entendu raconter celui-ci qui est assez récent et qui intéressera particulièrement les Montréalais.

Le docteur Hervieux, qui est mort il y a quelques semaines à peine, était à Paris lorsqu'il se rendit compte que son état empirait et qu'il n'en avait que pour quelques jours. Il voulut alors revenir au pays pour mourir, mais sentant qu'il pourrait bien ne pas avoir la force de se rendre, et qu'il avait des chances de mourir en mer, il commanda son cercueil chez un croque-mort et le fit embarquer à bord du steamer qui devait le ramener en Amérique.

Comme il l'avait prévu, le docteur Hervieux mourut durant la traversée de sorte que le cercueil qu'il s'était acheté lui servit.

C'est regarder la mort bien en face et c'est croyons-nous un trait de stoïcisme qui valait lui aussi d'être raconté.

POUR DETRUIRE LES AEROPLANES

Paris, 25 — Un appareil vient d'être inventé qui, s'il répond à l'attente, aura une importance considérable comme engin de guerre pour et contre les aviateurs.

Le général Hirschauer, du corps d'aviation, a reçu une communication de l'inventeur, le Dr Cousin, qui a récemment fait des expériences avec son appareil en compagnie de Jules Védrines, l'aviateur. Il informe le général Horschauer que l'appareil, qui est petit, simple et peut être porté dans un havresac de soldat, en provoquant des perturbations atmosphériques, peut faire chavirer n'importe quel type d'aéroplane, même à une hauteur de 9,000 pieds.

L'intérêt du travailleur

Au cours du débat naval, M. F. F. Pardee a clairement fait ressortir la différence qui résulterait pour l'ouvrier canadien à la politique Borden qui consiste à vouloir donner $35,000,000, à l'Angleterre était acceptée de préférence à la politique Laurier qui consiste à construire une marine canadienne au Canada.

"Mes honorables collègues qui me font face disent qu'ils se proposent d'envoyer à la Grande-Bretagne la somme de $35,000,000. Qu'en résultera-t-il?

Si mes renseignements sont exacts, M. l'Orateur, 70 pour cent de ces $35,000,000, c'est-à-dire $24,500,000 iront dans les poches des salariés. Or, si cet argent va dans les poches des ouvriers, sûrement toutes les catégories de la terait pour l'ouvrier canadien si la population en profiteront et grâce à cette aisance de l'industrie, leurs marchés seront plus actifs que jamais. Voici, j'en ai la certitude une remarque qui fera plaisir à mes collègues d'en face. Mais alors M. l'Orateur, pourquoi, au nom du Ciel, nous arrogeons-nous ici le droit d'expédier en dehors de notre pays cete formidable somme de $35,000,000 afin que le peuple des autres pays puisse en profiter et non pas les artisans, les cultivateurs et les autres classes de la population du Canada. C'est tout ce qu'il y a de plus anti-canadien. Et la perte d'argent qui s'ensuivra pour nous est encore peu de chose par comparaison au reste: à partir du moment où le Parlement votera cette somme, tous les pays du monde sauront que le Canada contribue à la flotte de l'Empire britannique, qu'il n'a ni assez d'intelligence ni assez de ressources, et surtout et par-dessus tout, ni assez de confiance en lui-même pour dire: Oui, nous dépenserons cet argent, mais nous le dépenserons dans les limites de notre pays."

LA PSYCHOLOGIE DE L'AVIATEUR

Par Roland Garros

La psychologie d'un aviateur peut être étudiée à un triple point de vue: 1o. les qualités nécessaires pour faire de l'aviation; 2o. les sensations de l'aviateur; 3o. l'influence de l'aviation sur le caractère d'un pilote.

A celui qui se demande quelles sont les qualités nécessaires à l'aviateur, la réflexion et le bon sens répondent: le courage, le sang-froid, la présence d'esprit, la souplesse, l'adresse, la résistance physique, le coup d'oeil et même un certain nombre de qualités purement physiques, un bon fonctionnement des organes respiratoires et de la circulation du sang et l'absence de vertige. Il est d'ailleurs indéniable que chacune de ces qualités doit être un élément du mérite d'un pilote. Malheureusement, l'expérience met en déroute tous les raisonnements.

Il est curieux de rappeler que parmi les plus grands champions du nouveau sport, on en trouve plusieurs qui ont été réformés par le conseil de revision pour faiblesse de constitution, certains qui n'avaient pratiqué aucun sport et qui, par conséquent, n'avaient manifesté aucune qualité spéciale d'adresse ou de souplesse. Au contraire, on a vu des sportsmen accomplis, de jeunes athlètes rompus à tous les entraînements physiques, de brillants conducteurs d'automobiles qui, après avoir montré toutes sortes d'aptitudes sportives, sont venus échouer devant les difficultés spéciales du vol. C'est à se demander s'il n'existe pas un sens spécial, une aptitude inconsciente du vol que peuvent d'ailleurs compléter d'autres qualités comme celles que nous avons citées, mais auxquelles rien ne peut suppléer.

Je ne crois pas qu'on puisse préciser davantage une réponse à cette question des qualités requises pour être aviateur et on ne pourra jamais affirmer, même à un hommé qui aura mille fois montré son courage, son adresse, qu'il deviendra un bon afateur. Une seule façon permet de le savoir, c'est d'essayer.

L'aviation contient quelques exemples de pilotes qui, n'étant pas faits, semble-t-il, pour devenir des champions, ont obtenu de grands succès, par un effort de volonté plus admirable, peut-être, que la facilité avec laquelle d'autres sont arrivés à la notoriété. D'une part, ces exemples sont rares; d'autre part, les aviateurs dont il s'agit ne sont jamais arrivés à voler avec style, et, en parlant de style, je ne considère pas seulement l'élégance du vol, mais je pense surtout à la sécurité et aux possibilités.

En résumé, pour être aviateur, il faut d'abord avoir cette compréhension instinctive du vol que nous appellerons le sens de l'aviation. Celui qui le possède est certain d'arriver à bien voler. Pour devenir ensuite un champion, gagner des courses et battre des records, il lui faudra d'autres qualités, celles que nous avons énumérées plus haut.

Ce point étant traité, nous allons passer au second.

Qui de nous n'a pas entendu cette question: "Que ressentez-vous lorsque vous êtes là-haut?" Question embarrassante à laquelle on répond toujours par une phrase banale, qui n'exprime que l'impuissance à décrire les choses ressenties. Il faudrait des volumes pour décrire les états d'esprits infiniment variés faits d'anxiété, de joie, d'étonnement, d'émotion, de bien-être, que peut procurer le vol.

Comment exprimer la joie du premier vol après l'angoisse des premiers essais? Il est probable que, déjà, maintenant, les débutants, n'ont plus le même émoi qu'il y a deux ou trois ans lorsque, pour la première fois, on s'approchait d'un appareil.

Pour ma part, ma première sortie, au début de 1910, à Issy-les-Moulineaux, sur une "Demoiselle Santos-Dumont" restera une de mes impressions les plus inoubliables. Après mon baccalauréat en droit, j'avais abandonné les études juridiques, pour me consacrer au commerce d'automobiles.

A ce moment, il y avait deux sortes d'aéroplanes: les grands, qui coûtaient dans les 20,000 frs, et les fameuses Demoiselles, sortes de miniatures, qu'on pouvait se procurer pour un prix relativement modique. Ma situation de fortune m'engagea à opter pour ce petit engin. J'en achetai un et me rendis à Issy-les-Moulineaux pour m'entraîner. Oh! jour trois fois heureux! Il y avait longtemps que je songeais à cette sortie. Je me voyais déjà voler. Mais comment ferais-je? Je n'avais personne pour m'apprendre. Toutefois, je ne pensais pas un seul instant que je pourrais ne pas évoluer au bout de ma première séance. Le cerveau hanté de toutes ces idées qui s'entrechoquaient, faisant des montagnes russes d'optimisme et de pessimisme, j'arrivai avec une certaine fierté, fort de ma supériorité sur les autres humains, qui n'avaient pas de machines volantes à leur disposition

Je monte dans mon appareil, me ficelle avec des courroies, et pendant vingt minutes, mon mécanicien tourne l'hélice sans pouvoir mettre le moteur en marche. Mon rêve commençait à devenir un cauchemar et l'énervement remplaçait mon bel enthousiasme. Soudain, alors que tout le monde commençait à désespérer, au point que la foule formait un cercle compact autour de moi, le moteur consent à partir. Je ne regarde pas, fonce tête baissée, démarrant à 75 à l'heure. J'avais à peine parcouru 30 mètres quand un immense biplan, conduit par Maurice Clément, venait atterrir. Absorbé par mon travail et me demandant comment j'allais faire pour m'élever, je ne l'avais pas vu. Et il arriva droit sur moi. Je ne pus l'éviter, il coupa mon appareil en deux en faisant un monceau d'allumettes. Par miracle, je ne fus pas blessé.

Ainsi se terminait ma première sortie. Tout mon échafaudage de châteaux en Espagne et d'espérances, tout mon rêve étaient effondrés! Triste crépuscule d'une si belle aurore!

Excellent camarade, Maurice Clément me fit donner un nouvel appareil et, cette fois, moins confiant et toujours ignorant de toutes les manoeuvres pour voler, encore plus pour atterrir, je m'envolai cependant. Mais, en descendant, je cassai une roue, une de ces roues très légères, faites pour Santos-Dumont qui était un virtuose. Ce début m'avait servi d'aiguilon. Je reprenais toute mon enthousiasme, et à la 12e sortie— sorties de trois à quatre minutes, — je partais en exhibition. Tels furent mes débuts qui, vous le voyez, furent fertiles en incidents et en sensations diverses.

Après une série de meetings en France, je partis en Amérique avec Audemars, Barrier et Simon, sous la direction de John Moisant. Quand je revins, je navais jamais encore volé plus de 3 kilomètres sur la campagne et je partais dans la course Paris-Madrid, par mauvais temps, ne sachant pas comment on se repérait et n'ayant pas eu l'occasion de m'élever avec 80 litres de combustible. J'avais plutôt peur de cet excédent de bagages. Cette course me alut une nouvelle impression d'inquiétude et d'étonnement. Dès le départ d'Issy-les-Moulineaux, je rencontrais un brouillard intense. J'hésitais, connaissant les dangers de la brume, mais bah! j'étais parti, je ne pouvais décemment revenir en arrière. Je continuait tout de même et c'était l'essentiel. Mon premier point de repère était la tour de Montlhéry que m'avait indiquée avec force détails mon brave ami Alfred Leblanc. Soudain, dans une éclaircie, j'apercevais cette tour. Jamais je n'ai ressenti une aussi forte impression d'être sauvé. Je m'acharnais alors pour atteindre Angoulème: j'avais compris comment il fallait se repérer. Mon inquiétude avait disparu!

Vous voyez combien sont multiples les impressions que donne l'aéroplane, et ce qui fait leur charme, c'est qu'elles ne sont jamais les mêmes et qu'elles sont indéfinissables. Mon regret est de ne pouvoir les exprimer comme elles sont éprouvées, tant il serait intéressant de les décrire et de les analyser. Quels récits extraordinaires pourrait en tirer un écrivain de talent qui voudrait les faire comprendre au lecteur!

Je terminerai en essayant de vous dire celle qui, au Circuit l'Anjou, ne cessa de dominer tous les autres sentiments pendant la durée de l'épreuve. A la suite de mes courses de l'année dernière, j'avais acquis la certitude que je ne pourrais jamais triompher dans une compétition. Il me semblait que c'était pour moi une impossibilité et que, chaque fois, au moment où je tiendrais la victoire en main, un incident quelconque viendrait me la retirer. J'avais beau être seul en course, dès le second tour, je n'étais pas plus rassuré. Et la même pensée obsédante me poursuivait, contrariant mes efforts.

Le soir de la première journée, j'étais heureux d'avoir accompli, sans incident, la moitié de ma tâche, mais mes craintes redoublaient pour le lendemain et je ne parvenais pas à vaincre mon trouble. A 10 kilomètres de l'arrivée, je manquais encore de confiance. Je voyais de loin le champ d'aviation d'Angers, je distinguais la ligne finale, mais il me semblait apercevoir également une apparition étrange et affreuse: un fantôme détruisant mon moteur: c'étaient des bielles qui sautaient, de l'essence qui manquait, un hauban qui craquait. En un mot, toutes sortes d'hypothèses peu rassurantes. Et, j'attendais, stoïque, le cataclysme qui, selon moi, allait m'empêcher d'arriver au but. Fort heureusement, il ne se produisit pas et, lorsque j'eus coupé l'allumage au-dessus de l'aérodrome, je poussai alors un soupir de satisfaction: "Maintenant, me disais-je, même si mon moteur avait une panne, je gagnerais malgré tout." Mais je vous assure qu'il n'est pas agréable de voler aussi longtemps avec une semblable appréhension.

Et, cependant, ce sont ces impressions tantôt douces, tantôt odieuses, qui font aimer passionnément l'aviation.

Chez un aviateur, il se passe invariablement une sorte de combat entre l'instinct de conservation d'une part, et le désir de voler d'autre part. Au bout de quelque temps, l'un ou l'autre cède. Quand l'entraînement ou les premières performances ont permis à l'homme de se juger lui-même, ou bien c'est l'instinct de conservation qui triomphe, prouvant que le pilote ne volait qu'à force d'énergie et de volonté, ou bien il cède, et le sujet en question en est arrivé au vol facile et naturel, qui est certainement le moins dangereux, car il entre dans le domaine du réflexe et ne réclame plus le moindre effort.

Ceux qui volent par un effort de volonté arrivent fatalement, un jour ou l'autre, à une période d'écoeurement où ils sont incapables de surmonter l'instinct de conservation. Cette période se prolonge parfois et c'est l'écoeurement définitif. A ceux-ci, il manquait le sens ou plutôt l'instinct, l'intuition du vol. Ils s'étaient égarés dans le royaume des oiseaux, mais ils n'étaient pas nés avec des ailes. Au contraire, l'entraînement, chez ceux qui sont spécialement doués, amène une diminution, une atrophie de l'instinct de conservation. Ils arrivent alors à courir les plus grands risques et à tenter les prouesses les plus audacieuses, non plus par témérité, mais parce qu'ils ont endormi, en eux, ce fameux instinct. Il n'est pas juste de dire qu'ils ont du courage; celui qui accomplira un vol extrêmement dangereux peut très bien avoir peur dans son lit, la nuit.

Ce qui étonne dans l'aviation, c'est qu'elle développe les qualités qu'on lui apporte, à un degré vraiment extraordinaire. La rapidité de pensée devient fantastique, le pilote arrive à sentir les organes du moteur, même sans être technicien, au point que, lorsqu'il descend, il peut déclarer, avec exactitude, à ses mécaniciens, vers quoi ils doivent pousser leurs recherches pour la mise au point. Une association d'idées, prodigieusement rapide, s'effectue dans le cerveau et ce n'est pas toujours agréable, car au moment où le moindre incident se produit, avant que les effets aient été ressentis, l'aviateur l'a rapproché d'un semblable arrivé à un de ses camarades et dans lequel celui-ci s'est blessé ou tué.

Certes, l'aviation apporte à celui qui s'y adonne une multitude de sensations tout à tour délicieuses ou vraiment désagréables, mais c'est pourquoi nous aimons voler, car c'est là le seul sport qui tient sans cesse l'esprit en éveil, sous des formes toujours nouvelles.

ROLAND GARROS.

LETTRE D'OTTAWA

On se fie au peuple

Sir George Asquith ne fut pas lent non plus à reconnaître dans la loi Lemieux l'application large et pratique de la doctrine libérale qui consiste à se fier au peuple. Il dit à ce sujet dans son rapport: Cete mesure permet aux deux parties opposées et au public de connaître, dans tous leurs détails, les causes réelles d'un différent. C'est là son avantage principal. C'est grâce à cette connaissance exacte des faits qu'il est possible d'obtenir des propositions de nature tout à fait impartiales et qui permettent de régler les difficultés existantes." Il est considéré comme probable qu'à la suite de la visite et du rapport de Sir George Asquith, la loi canadienne sera adoptée en Grande Bretagne, avec les modifications qui peuvent être jugées nécessaires en vue des conditions différentes.

Et tandis que les lois léguées par le gouvernement libéral servent de modèle à la mère-patrie et exercent une influence si profonde et si remarquable sur sa législation, le gouvernement Borden continue à donner des preuves de la plus triste incompétence sous ce rapport. Depuis qu'ils sont au pouvoir, c'est à peine si les bleus peuvent montrer une seule mesure efficace de législation. Nous ne parlons pas, bien entendu de l'accord commercial avec les Antilles qui leur avait été légué par le gouvernement Laurier. Les quelques nouvelles lois qu'ils ont présentées étaient si piètres, si mal conçues qu'il a fallu abandonner l'idée de les faire passer. Telle était par exemple la Commission proposée du tarif que le Sénat a dû modifier au grand mécontentement du gouvernement; tel était le bill de l'aide à la construction de grandes routes; tel était encore le bill à l'effet de subventionner le chemin de fer T. & N. O.: ces deux derniers fourmillaient de principes dangereux qui en auraient fait tout simplement les instruments à l'usage des partisans.

Et cette pénurie de bonnes mesures législatives est d'autant plus remarquable que le gouvernement n'a nullement eu affaire à une politique d'obstruction. Les libéraux ont toujours accepté d'emblée toute mesure présentée par le gouvernement du moment qu'elle promettait d'être avantageuse; leurs critiques n'avaient d'autre but que d'en assurer la bonne administration. On l'a vu encore dernièrement lorsque l'opposition a accepté la proposition que faisait M. Burrell de dépenser $10,000,000 pour l'agriculture dans les dix années qui vont suivre, et lorsqu'elle a fait savoir qu'elle ne critiquerait cette mesure, qu'en autant que cela serait nécessaire pour assurer avec justice, la répartition de cette forte somme entre les provinces; ce faisant l'opposition voulait empêcher que des faveurs spéciales ne soient accordées à des districts où le gouvernement pourrait désirer obtenir une influence indue. Ainsi l'oeuvre de Laurier se poursuit tandis que Borden semble incapable de commencer la sienne.

Et pourquoi le Canada n'en ferait-il pas autant

Le "Times," de Londres, du 25 janvier 1913 publie le télégramme suivant venant de Sydney, N. G. du Sud:

"M. Pearce, ministre fédéral de la défense, déclare aujourd'hui, que la situation navale ne laisse rien à désirer. Les recrues qui s'enrôlent en grand nombre, ne se plaignent nullement de l'entraînement. La seule difficulté est de trouver de la place pour loger le superbe matériel que nous recevons. L'amirauté, dit M. Pearce, est venue à notre aide avec toute l'ardeur que nous pouvions souhaiter en nous prêtant non seulement les croiseurs de S. M. Encounter and Pioneer, mais aussi des officiers et des instructeurs habiles. En fait, l'amirauté se montre toute disposée, de toute manière, à pousser au développement de notre marine naissante."

Quel contraste entre cette fière déclaration et l'attitude humiliante prise par le parti Tory au Canada. Tandis que les Australiens se construisent une forte marine et organisent de solides équipages, recrutés au sein même de leur population, M. Borden propose simplement un don — et un don d'argent emprunté! tandis que ses partisans déclarent, qu'il serait impossible de trouver au Canada des équipages assez nombreux, C'est toujours le même manque absolu de confiance dans le peuple que les bleus ont manifesté de tous temps. Sous la main vacillante de M. Borden au gouvernail, le Canada reste lamentablement à la queue de tous les autres dominions.

La grande erreur de M. Borden

Le Très Hon. R. L. Borden, présentait sa résolution navale au Parlement, le 5 décembre 1912:

"On a déclaré dans le passé; et de nouveau, même en ces dernières années, que la Grande Bretagne ne saurait partager de responsabilité avec les Dominions dans l'orientation de la politique étrangère. A mon humble avis l'adhésion à cette idée ne pourrait avoir qu'un résultat, et un résultat désastreux. Au cours de ma dernière visite aux Iles Britanniques j'ai déclaré en public, chaque fois que l'occasion m'en était donnée que les grands Dominions qui participent àla défense de l'empire sur les hautes mers ont nécessairement le droit de partager également la responsabilité de l'orientation de la politique étrangère et de contrôle de cette politique. JAMAIS DECLARATIONS NE REÇUT UN ACCUEIL PLUS CORDIAL ET PLUS ENTHOUSIASTE.

"Il est encourageant de savoir qu'aujourd'hui non seulement les ministres de Sa Majesté,mais également les leaders des différents partis politiques de la Grande-Bretagne ont accepté exclusivement ce principe et ont affirmé leurs convictions qu'il faut rechercher, découvrir et utiliser sans délai les moyens par lesquels il peut être appliqué constitutionnellement.

La vérité est tout le contraire

Mais nous savons par le mémoire officiel suivant, transmis au gouvernement canadien le 6 janvier 1913 par le Très Honorable Lewis Harcourt, secrétaire d'Etat des colonies, que les ministres de Sa Majesté dans le gouvernement impérial ont tout au contraire explicitement refusé d'accepter ce principe;

"M. Asquith — le premier ministre — et moi, eûmes ensuite quelques entretiens privés avec lui — M. Borden — dans lesquels il exprima le désir que les Canadiens et les autres ministres du Dominion qui se trouveraient à Londres à titre de membres du Comité de Défense Impériale, pussent secrètement recevoir avis de la politique suivie et des mesures prises par le gouvernement impérial, dans les affaires étrangères et autres. Nous lui fîmes remarquer que le Comité de Défense Impériale est un corps purement consultatif, qu'il n'est pas et ne peut, sous aucune circonstance, être appelé à trancher les question de politique; cette décision est et doit rester la seule prérogative du Cabinet, sujette à l'approbation de la Chambre des Communes. L'un des deux — M. Borden ou M. Harcourt a dû faire une déclaration absolument inexacte puisqu'ils se contredisent l'un et l'autre sur la question essentielle de savoir si le Canada doit avoir une voix dans le contrôle de la politique impériale étrangère. Il ne devrait pas être difficile de trouver le coupable.

Autre erreur ou fausse déclaration

M. Borden dans son discours naval du 5 décembre 1912 au Parlement, a dit à propos de la contribution qu'il proposait: "Le Canada envoie trois navires qui prendront place dans la première ligne de défense de l'Empire, à côté de ceux de la mère-patrie, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande."

C'est très joli comme rhétorique et ça sonne très bien; seulement c'est tout à fait faux. De par la loi australienne les navires australiens sont placés sous le contrôle du gouvernement de ce pays. Aux termes de la propositon Borden, le Parlement canadien n'exercera aucun contrôle sur les navires qu'il aura fournis. Enfin l'Australie a abandonné il y a quelques années l'idée d'une contribution d'urgence. "L'Amirauté convenant qu'il serait plus sage pour elle de s'appliquer entièrement à la tâche permanente qui lui était assignée dans le programme commun pour l'Océan Pacifique. Aussi l'Australie a aujourd'hui un croiseur terminé, deux presprêts, et u ncertain nomdeux presque prêts, et un certain chantier en Angleterre et en Australie. Tous ces vaisseaux seront affectés à la surveillance des eaux australiennes, conformément au plan de M. Churchill.

Dans un discours récent, M. Churchill a dit également que la Grande-Bretagne pourrait encore, au moyen d'arrangements spéciaux expédier une flotte redoutable de vaisseaux de guerre et de croiseurs dans l'Océan Pacifique pour s'unir à la marine royale australienne et à l'escadre britannique de Chine et défendre la Colombie Britannique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Et que devient l'offrande du Ca- dans ces plans? Où sont donc ces navires qui devaient figurer dans la première ligne de bataille, à côté de ceux de la mère-patrie, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande? Notre côte du Pacifique sera défendue par la marine impériale et par la marine australienne et il ne se trouvera pas là n seul navire canadien ou un seul marin canadien pour prendre part à une bataille possible! M. Borden a beau être éloquent, les Canadiens ne sont pas fiers de cette attitude.

Boite Postale 98 Téléphone 1675

Le Courrier de l'Ouest

Organe des Canadiens de langue française de l'Ouest

EDMONTON, - ALBERTA

MONSIEUR,

Nous vous indiquons ci-dessous le montant dû de votre abonnement au "Courrier de l'Ouest"; nous espérons que vous vous ferez un devoir de régler immédiatement cette polite dette, car, ainsi que vous le savez, l'abonnement à un journal est toujours strictement payable d'avance.

Ayant comme projet, pour l'année 1913, de faire d'importantes améliorations à notre journal, nous avons un pressant besoin d'argent, et vous nous obligeriez considérablement, en même temps que vous serviriez efficacement la cause canadienne-française, en nous retournant, dès aujourd'hui, la présente circulaire accompagnée du montant indiqué ci-dessous.

Nous saisissons avec empressement l'occasion de vous remercier pour l'attachement à notre journal, dont vous avez fait preuve jusqu'à ce jour, et nous vous demandons de bien vouloir nous conserver ce patronage dans l'avenir. Un journal n'exerçant une action forte et durable que s'il compte un grand nombre d'abonnés, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir indiquer à la fin de cette circulaire les noms et adresses des personnes que vous croyez susceptibles de s'intéresser au "Courrier de l'Ouest" et d'en devenir abonnés.

Veuillez agréer, cher monsieur, avec nos remerciements, l'assurance de notre entier dévouement,

"LE COURRIER DE L'OUEST."

M ....

....

Abonnement du ....19 au 191

MONTANT A ENVOYER PAR BON DE POSTE.

$............

LISTE DES PERSONNES POUVANT DEVENIR ABONNES DU "COURRIER DE L'OUEST."

NOMS:	ADRESSES:
....	....
....	....
....	....
....	....
....	....

CHRONIQUE LOCALE

Le Dr Léo Roy, d'Augusta, Maine, est actuellement en voyage dans l'Ouest. Le Dr Roy est le frère de M. Léger Roy, établi marchand à Chauvin, Alta.

* * *

Un de nos lecteurs de Montréal, M. Aldéric Drolet, nous écrit pour nous remercier de lui avoir fait retrouver, par l'entremise du "Courrier de l'Ouest" l'un de ses parents, M. Philippe Drolet, dont il n'avait pas eu de nouvelles depuis fort longtemps.

Ce fait prouve éloquemment la grande circulation de notre journal dans tous les centres français de l'Ouest.

* * *

Paroisse St-Antoine

Une erreur involontaire nous a fait annoncer dans notre dernier numéro que la soirée récréative organisée pour les paroissiens de langue française de St-Antoine,—Edmonton Sud—aurait lieu le dimanche 9 mars, cette soirée aura lieu dimanche prochain, 2 mars, à huit heures du soir.

Nous répétons que toutes les personnes de langue française des rives nord et sud sont cordialement invitées à assister à cette intéressante soirée familiale.

* * *

M. Geo. Deslauriers, de St-Paul, est de passage à Edmonton en voyage d'affaires. M. Deslauriers nous déclare que les affaires sont de plus en plus prospères à St-Paul; on constate une forte plus-value sur les terrains et tout fait prévoir que l'année 1913 marquera une période de progrès exceptionnels pour cette localité.

* * *

Nous apprenons avec plaisir que M. Emile Clément, de Lethbridge, agent de la Compagnie d'Assurances Métropolitan, vient d'être nommé assistant-surintendant de la même compagnie à Saskatoon, Sask. Nos félicitations.

* * *

On nous prie d'annoncer que la soirée dramatique française, qui devait être donnée dans quelques jours par les étudiants de l'Université d'Alberta, n'aura pas lieu cette année.

* * *

OFFRE D'EMPLOI. — On demande une personne de langue française ayant de bonnes relations; salaire de $50 à $75 par semaine. S'adresser au "Courrier de l'Ouest," boîte postale 98, Edmonton.

* * *

Une nouvelle association libérale

Une nouvelle association libérale a été fondée mercredi dernier dans notre ville. Voici quelle est la liste des membres du bureau de direction:

Patron, Sir Wilfrid Laurier.

Président d'honneur, Hon. A. L. Sifton.

Président, H. Milton Martin.

1er vice-président, Geo. O'Connor.

2e vice-président, W. Rae.

Secrétaire, Geo. Massie.

Comité exécutif: J. H. Picard, Jas. Powell, Paul Rudyk, P. M. Schubert, A. B. ampbell, J. H. Gariépy, Alex. Stuart, Jas. McGeorge, G. H. May, F. B. Sommerville, W. McAdams, Léo. Savard, W. Douglass, os. McKinnon, Geo. McLeod, W. J. McNamara, Jas. East, H. F. Morell, S. W. Candy, J. M. Dechène, H. H. Parlee, W. C. Bradburn.

UN JOLI SUCCES

La soirée récréative de dimanche dernier, à l'Immaculée Conception, ne l'a cédé en rien à ses devancières sous le rapport de l'intérêt, de l'assistance nombreuse et du succès.

Bien que de fondation relativement récente ces soirées familiales font désormais partie intégrante de la vie paroissiale et nous pouvons affirmer qu'elles remplissent admirablement le but que s'étaient proposé les organisateurs: réunir tous les paroissiens de langue française pour les faire se connaître mieux, s'apprécier davantage et surtout les divertir pour qu'ils soient fidèles à ces rendez-vous bi-mensuels.

Les programmes sont toujours préparés avec soin et les artistes rivalisent d'entrain et de bonne volonté pour se tenir à la hauteur de leurs succès habituels.

Dimanche dernier le programme était particulièrement attrayant. Tout d'abord M. Pépin, le talentueux organiste et sa fille ont interprété à ravir un duo — piano et violon — qui fut vivement applaudi. Mlle Eveline Poisson, une charmante compatriote arrivée depuis peu dans la paroisse, récita un spirituel monologue intitulé "Tu ou vous?" qui lui valut un succès flatteur. Mme Ludger Trudel chanta "C'est le printemps"; elle fut également très applaudie. Dans l'ordre du programme venait ensuite la conférence du R. P. Hudon; le distingué religieux intéressa vivement son auditoire en parlant du grand poète provençal, Mistral, l'une des plus pures gloires de la poésie française contemporaine. La causerie du R. P. Hudon fut pleine de charme et très appréciée. Notre excellent diseur, si fréquemment et justement applaudi, M. Herménégilde Desjardins, lut d'une voix prenante le poème célèbre de Crémazie, toujours émouvant pour les coeurs canadiens-français: "Le Drapeau de Carillon." Le talent du lecteur et le choix si heureux de ce poème, qui jeta la note patriotique sur cette soirée française, soulevèrent des applaudissements répétés. Deux jeunes artistes, MM. Toupin et Boileau, récitèrent une agréable saynète "Un portefeuille," puis Mlle LaRivière, dont la belle voix lui a conquis l'admiration unanime, chanta notre vieille et chère ballade canadienne "A la claire fontaine."

En résumé cette soirée fut un grand, très grand succès et les organisateurs ont droit aux plus vives félicitations.

Mme Geo. Lefaivre est partie mercredi matin pour Montréal, sur réception d'un télégramme lui annonçant l'état très grave de sa mère.

POUR LES FERMIERS UNIS

Suite de la 1ère page

Au-dessus du peuple, bien au-dessus du commun et pauvre peuple, se prélasse l'égoïsme aristocratique des princes de la finance, des barons de l'industrie et des magnats du railway. C'est l'ensemble des gros intérêts protégés que le "Grain Growers' Guide" dénomme avec raison la TRIPLE ALLIANCE des manufactures, des banques et des chemins de fer. C'est le concert des plutocrates.

* * *

Les plutocrates se sont entendus à merveille pour signifier au gouvernement d'Ottawa leur volonté au sujet de la contribution tributaire des TRENTE-CINQ MILLIONS. Et pourquoi cela, s'il vous plaît?

Parce que le gouvernement devra prélever cette grosse somme à la manière ordinaire, au moyen du TARIF. Mais la preuve est aujourd'hui faite que le TARIFISME produit nécessairement et invariablement l'effet suivant, savoir:

Pour un dollar que le tarif fait encaisser au gouvernement, il en fait tomber au moins deux autres dans la cassette des manufacturiers et des barons du privilège.

Ce n'est donc pas trente-cinq millions que le peuple aura à lions, au moins, dont le tiers ira au gouvernement, tandis que les deux tiers, 70 millions, s'en iront rejoindre tant d'autres millions, leurs devanciers, dans les coffres-forts particuliers des barons de la Triple Alliance. Loin de contribuer à la contribution nationale nos barons nationaux, au contraire, s'en attribueront deux fois le même montant. Admirons leur patriotisme.

Leur désintéressement! — on connaît ça.

Le 13 février 1913, ne l'oublions pas, sera désormais cité comme une date mémorable, quoique peu glorieuse, dans les annales du Canada.

A la honte de nos enfants et petits-neveux, la postérité dira qu'en ce jour néfaste l'histoire nationale, jusqu'alors si belle et si digne d'admiration, a subi la flétrissure indélébile d'une page souillée.

Mais, oui, cela soit dit sans exagération, puisqu'il s'est trouvé parmi les mandataires du peuple, en ce même jour, et à la même heure, 115 Judas trahissant tous ensemble et à la fois.

Oh! la satanée trentaine des deniers séducteurs, quelle puissance de fascination n'a-t-elle pas, de nos jours?

Trahison bien caractérisée. — Ne craignons pas d'affirmer et de proclamer hautement qu'une trahison bien conditionnée s'est perpétrée, l'autre jour, à la Chambre des Communes.

Les représentants du peuple — la majorité d'entre eux, je veux dire — ont voté, au nom du peuple qu'ils ont charge de représenter fidèlement, la reconnaissance sacrilège d'un principe indigne de ce peuple, dérogatoire à son honneur et contraire à ses intérêts. Ils ont voté l'asservissement, la servitude du tribut, c'est-à-dire la déchéance nationale.

Et ils l'ont fait sciemment, de propos délibéré, se rappelant bien que le peuple n'a pas voulu, n'a pu vouloir leur confier un tel mandat et n'y aurait jamais consenti, si on l'eût consulté.

De plus, tous ou à peu près tous doivent leur élection à la promesse conditionnelle d'un referendum d'une consultation populaire préalable à toute action législative sur n'importe quel aspect de la future politique navale.

Consulter l'amirauté impériale d'abord et, immédiatement ensuite, soumettre la question au peuple du Canada, tel a été le programme électoral de Borden et de sa bande de patriotes.

Puis, s'étant fait élire sur la foi de cette promesse, ils ne veulent pas entendre parler maintenant de la consultation populaire. Ils savent bien que le peuple en masse, de Halifax à Vancouver, répudierait leur politique avilissante.

Infidèles à leur promesse et à leur mandat, ils ont donc failli jusqu'ici à leur devoir et à leur mission.

Et ils se sont mis en frais de vendre tout un peuple abusé, qui leur a confié un jour, bien ingénument, la sauvegarde de son honneur, de sa liberté et de ses intérêts.

Si ce n'est pas là une trahison des mieux caractérisées, je voudrais savoir pourquoi.

* * *

Cette trahison malheureuse, avec ses tenants et aboutissants, comporte une leçon pour nous tous, les petits électeurs qui sommes le grand nombre, la pluralité.

IL NOUS FAUT LA LEGISLATION DIRECTE.

Le remède est radical, c'est vrai, mais cela vaut mieux que le mal qui est mortel. La vénalité et la mauvaise foi de nos hommes publics, voilà la maladie sociale du jour; maladie fatale en soi.

Il n'y a qu'un seul remède, la législation directe.

Aux grands maux, les grands remèdes.

Un mauvais précédent. — Revenons toujours à la proposition Borden, d'une offrande tributaire de TRENTE-CINQ MILLIONS à l'Angleterre, qui, soit dit entre nous, n'en a pas besoin du tout.

Cette mauvaise affaire, on ne saurait jamais trop l'examiner sous toutes ses faces. Elle est d'une si grande conséquence, tant dans le présent que dans l'avenir!

Elle sera pernicieuse au peuple anglais comme au peuple canadien. Elle n'est bonne que pour les ingoes impérialistes, les pires ennemis de l'un et de l'autre peuple.

Le péril, puisqu'il y a péril en la demeure, ce n'est ni le jaune ni le blond, ni l'Asiatique, ni l'Allemand. C'est l'exploitation, le SCHEME impérialiste, le trust des trusts.

La mère-patrie en souffrira plus que nous. Avec cette grosse vermine cancéreuse s'attaquant au coeur même de l'empire, que l'Angleterre y prenne garde; elle n'a probablement jamais couru un aussi grand danger. Ses colonies, membres plus éloignés du coeur vital, seront mieux en état d'en réchapper, pouvant toujours, comme dernière ressource, recourir à l'amputation.

* * *

Le projet Borden, malgré le succès d'un premier vote en sa faveur, n'a cependant pas encore reçu son investiture légale. Il s'en faut de beaucoup.

Il lui reste à subir de nouveau, à la Chambre des Communes, le feu roulant d'une deuxième et d'une troisième délibérations, toutes deux respectivement suivies d'une deuxième vote en deuxième lecture, puis d'un troisième vote ou troisième lecture.

De là, le bill ou projet de loi s'en ira au Sénat ou Chambre haute, faire son chemin à travers trois autres épreuves, trois délibérations successives, mais semblables aux trois épreuves précédemment subies à la Chambre des Communes.

Enfin, la proposition ne deviendra loi qu'après avoir passé victorieusement par ces diverses étapes et reçu la sanction royale par l'intermédiaire du Gouverneur-Général.

Laissera-t-on la folie Borden se rendre jusqu'à cette dernière phase.

La trahison va-t-elle pouvoir s'honorer de l'assentiment des trois branches du Parlement canadien: Chambre des Communes, Sénat, Gouverneur?

En un tel cas, la nouvelle loi ainsi édictée, ne revêtira, il est vrai, aucun signe extérieur de permanence: mais elle n'en aura pas moins servi à consacrer un principe, à établir un PRECEDENT.

Car, dans les pays à tempérament britannique, comme le nôtre, les précédents ne sont pas chose vaine et passagère.

Une fois mâtées en l'air, ces machines-là, ça reste debout; ça ne tombe plus, à moins de vous écraser en tombant.

UN PRECEDENT, c'est précisément là tout ce que demande le trust de l'impérialisme, pour commencer. Quand il aura son précédent, le reste lui viendra bien tout seul, compte-t-il. Et il ne se trompe pas.

* * *

Mais quelles seront les conséquences, la signification de ce PRECEDENT?

Voici: la nation canadienne, par ce précédent, renonce en principe à ses aspirations nationales, à sa dignité nationale, à son titre de nation libre, en se reconnaissant, de son plein gré, soumise à l'obligation, au tribut.

Ce précédent veut dire: forger ses propres chaînes.

Ce précédent comporte l'offre de vendre sa liberté, son droit d'aînesse pour un plat de lentilles.

Ce précédent signifie: tendre de soi-même le cou au carcan, comme l'âne dompté: ou au joug, comme le boeuf asservi.

Ce précédent revient à dire: Venez, nous sommes prêts pour la réduction en servitude.

J. B. F.

Mot de la fin

Louis Philippe Paltier, ministre des Postes, a suggéré à l'hon. Bourdin que les trois bateaux que le peuple canadien doit donner à l'Angleterre s'appellent Zandring, Zandrank, Zandrag.

ON DEMANDE un instituteur pour l'école de Big Fish Lake, District No 1494, doit avoir diplôme de deuxième ou de troisième classe et connaître le français; devra assumer ses fonctions le 1er mai. Donner références et faire connaître, expérience et salaire demandé en écrivant à Wm. C. Smith, Sec.-Trés., Lafond, Alta. 20—3

ON DEMANDE un jeune homme d'environ 15 ans, comme apprenti imprimeur. Doit parler les deux langues. S'adresser au "Courrier de l'Ouest," 49 Ave Howard.